

MAURICE DUMAS
COMME SI C'ÉTAIT LE
DERNIER CAMP DES EXPOS D 1



ARTS ET SPECTACLES
LISE DION, L'HUMORISTE
DE L'ANNÉE C 3

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE LUNDI 22 MARS 1999

www.lesoleil.com

CRÉDIT D'IMPÔT
AUX AÎNÉS

Pas de presse Formulaire pas prêt

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Les personnes âgées de plus de 70 ans à qui Québec promet un crédit d'impôt n'ont pas à se précipiter chez leur comptable pour obtenir des informations: le questionnaire mesurant la perte d'autonomie nécessaire pour l'encaisser n'existe pas.

C'est ce qui ressort d'une courte recherche effectuée par LE SOLEIL. Elle suggère que cette formule d'exemption d'impôt offert dans le dernier budget du Québec est entourée par bien des inconnues.

L'exposé budgétaire, déposé par le ministre des Finances, Bernard Landry, propose qu'à compter de janvier de l'an 2000, les Québécois, de plus de 70 ans, en perte d'autonomie, puissent bénéficier d'une aide fiscale maximale de 2760 \$ pour des dépenses ne pouvant excéder 12 000 \$. Les services remboursables visent le maintien à domicile et peuvent avoir trait à la tonte du gazon comme à la préparation de repas ou encore des services directs à la personne.

L'ÉVALUATION

Québec confie aux CLSC (Centres locaux de services communautaires) le soin d'évaluer « la perte d'autonomie pour pouvoir bénéficier du crédit d'impôt ». Le problème, c'est que la grille d'analyse nécessaire est à créer.

En ce moment, les CLSC disposent d'un guide d'évaluation. Mais son application se limite aux cas lourds, rapportent aussi bien des porte-parole du gouvernement que ceux qui s'en servent.

20 PAGES

En fait, le document sur « l'évaluation de l'autonomie multiclientèle » tient sur 20 pages. Il s'agit d'un fastidieux questionnaire sur l'état de santé des aînés, demandant notamment s'ils portent des dentiers, s'ils mangent seuls, s'ils tiennent maison et comment ils s'entendent avec leur famille.

« En ce moment, c'est long, reconnaît Luce de Bellefeuille, au bureau du sous-ministre de la Santé et des

Voir PRESSE en A 2 >

Roberto Benigni, le meilleur



Roberto Benigni, a été couronné meilleur acteur, à la 71^e remise des Oscars, hier, à Hollywood. Le titre de meilleure actrice est allé à Gwyneth Paltrow et enfin, le meilleur film désigné par l'Académie est Shakespeare et Juliette. Détails en page C 3.

RÉSEAU DE LA SANTÉ

Plus de plaintes

Augmentation de 15%

NORMAN DELISLE
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Le nombre de plaintes contre le réseau de santé a augmenté de 15 % l'an dernier pour atteindre un total de 114, constate la Commissaire affectée à ces plaintes, Rosette Côté.

Dans son dernier rapport annuel qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale, la Commissaire aux plaintes dans le réseau de la santé signale que l'accessibilité aux soins et les aspects cliniques sont les deux principales causes d'insatisfaction des usagers du réseau.

La Commissaire cite l'exemple d'une plainte pour erreur: un technicien en radiologie ayant mal lu la prescription a préparé l'usager pour une échographie pelvienne plutôt que pour une échographie du genou.

Autre exemple: des parents se plaignent du rapport rédigé par un travailleur social d'un centre hospitalier au sujet de leur fils, rapport dont ils jugent le contenu subjectif et erroné.

Ailleurs, ce sont les membres d'une famille qui se plaignent que le personnel de l'hôpital leur fournit peu de détails sur l'état de santé d'un malade.

Certaines plaintes concernent les tarifs exigés pour dispenser certains services.

Plus de 42 % des plaintes reçues par la Commissaire ont permis d'identifier des mesures correctives.

L'usager désirant se plaindre d'un établissement doit dans un premier temps s'adresser à la Régie régionale responsable de l'établissement. Il s'adresse ensuite à la Commissaire s'il est en désaccord avec les conclusions qui lui ont été transmises par le représentant de la Régie régionale.

La Commissaire aux plaintes ne traite cependant pas les dossiers qui impliquent les actes médicaux ou pharmaceutiques. Ce genre de

Accessibilité
aux soins et
aspects
cliniques en
cause

plaintes est traité selon les dispositions du Code des professions.

Presque la moitié des plaintes (44 %) ont été portées contre des centres hospitaliers. Les autres établissements visés de façon à peu près égale sont

les centres d'hébergement de longue durée (14 %), les centres de protection de la jeunesse (12 %) et les CLSC (11 %).

Dans une analyse des plaintes portées à son attention, la Commissaire étudie certains aspects qui se dégagent plus globalement de l'ensemble des dossiers.

Par exemple, certaines personnes hébergées craignent de subir des représailles si elles se plaignent. De plus, les personnes présentant une déficience intellectuelle ou éprouvant des problèmes de santé mentale apparaissent plus vulnérables.

On note aussi des inconvénients subis par les usagers à cause de l'inefficacité dans la coordination inter-établissements.

Pour faire face à ce genre de problèmes, la Commissaire Côté suggère diverses mesures:

- autoriser la Commissaire à intervenir de sa propre initiative lorsque les droits des usagers sont manifestement lésés;
- organiser des activités de formation à l'intention du personnel sur les droits et les recours des usagers;
- à plus long terme, mettre

en place une stratégie cohérente d'évaluation et d'intervention qui rallierait l'adhésion des différents acteurs du régime.

Le régime d'examen des plaintes par un commissaire affecté spécifiquement à cette tâche a été mis en place en 1993.

42% des
plaintes ont
permis des
mesures
correctives

MORTS EN MOTONEIGE

Triste record égalé

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — La mort d'une femme de 33 ans, samedi soir, à Sept-Îles, a fait grimper le bilan mortel de la motoneige au niveau du record de l'hiver 1992-1993, soit 36 morts. Cela, alors que la saison est loin d'être terminée, particulièrement dans l'Est de la province, enneigée à souhait depuis deux semaines.

L'accident de samedi s'est produit vers 23 h 30, dans un sentier provincial, non loin de l'usine de filtration d'eau de Sept-Îles. La dame, dont l'identité sera révélée aujourd'hui, était passagère d'une motoneige. Elle et le conducteur

ont été éjectés après une perte de contrôle. Mais alors que l'homme ne subissait que des blessures mineures, la femme est allée frapper violemment contre un arbre.

Vendredi, Éric Beaulieu, de Rivière-du-Loup, est mort noyé, dans des circonstances liées directement à la pratique de la motoneige. Il testait la solidité de la glace de la rivière du Loup, avant de s'y aventurer avec

La femme
a frappé
violemment
un
arbre

son engin, lorsqu'elle a été décollée sous son poids.

SCÉNARIO CONNU

Le scénario général des accidents n'a guère changé au cours des ans, mentionnait le porte-parole du Bureau du coroner, François Houle, la semaine dernière. Vitesse, alcool, manque de formation, le tout combiné à l'utilisation d'engins toujours plus puissants, sont à la base de la plupart de ces drames.

Des défenseurs de la motoneige plaident une relative stabilité du nombre de morts, habituellement autour de 30, depuis 10 ans, alors que le nombre de motoneigistes a doublé, tout comme le kilométrage parcouru.

À cela, François Houle rétorque que l'automobile a suivi la même progression, ce qui n'a pas empêché le nombre d'accidents mortels de diminuer de façon importante au cours des ans.

« Les automobilistes ont changé de comportement depuis 20 ans. Il serait temps que les motoneigistes fassent de même », tranche-t-il.

Selon M. Houle, ces mêmes personnes qui ne prendraient pas un verre avant de conduire une voiture n'ont plus aucun scrupule avant d'enfourcher une motoneige.

La répression et l'éducation doivent aller de pair, dit-il, si l'on veut inverser la vapeur.

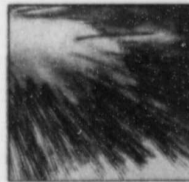
BILAN RÉGIONAL

La région de Québec a été relativement épargnée cette année, avec deux accidents. L'Abitibi-Témiscamingue en compte six, la Côte-Nord, le Saguenay/Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, cinq chacune, la Mauricie, quatre, les Laurentides, la Montérégie et Montréal/Laval, deux, l'Outaouais, Lanaudière et le Nouveau-Québec, un.

GRÈVE DANS LES GARDERIES
LE 1^{ER} AVRIL...



LA MÉTÉO



Maximum 7,
minimum -1

Neige suivie de pluie. Demain: neige. Détails page C 2.

QUÉBEC,
103^e ANNÉE, N°85

FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTRÉAL,
OTTAWA 70¢ PLUS
TAXES

60¢ PLUS
TAXES



MAXIMA ES 1999
369\$ / mois
La vie est une route. À vous d'en profiter.
PAQUET
3580, boul. de la Rive-Sud, Lévis 838-8838

AUJOURD'HUI

Aux internautes

Afin d'améliorer la qualité de nos installations techniques et l'efficacité de notre site Web, le service du www.lesoleil.com sera interrompu entre 19 heures et 23 heures, ce soir. Merci aux internautes pour leur compréhension.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale 3 à 9
Le Québec et le Canada 10 à 14
Le Monde 15 et 16

CAHIER B
Questions d'argent 1 à 8
Automobile 1, 3 à 5 et 8
Opinions 6 et 7

CAHIER C
Télé Magazine 1 et 2
Arts et spectacles 3 à 12
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées 5 à 11
Décès 11

CAHIER D SPORTS
Maurice Dumas 1
Statistiques 2 et 4
Jeux et BD 7

SERVICES
Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

285 jours
avant l'an 2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE
tirage du 21-03-99
2-0-2
6-8-2-9

6/49
tirage du 20-03-99
2-12-16-19-36-37
(complémentaire)
18
EXTRA (20-03-99)
388040

QUÉBEC 49
tirage du 20-03-99
7-24-35-41-46-47
(complémentaire)
32

BANCO
tirage du 21-03-99
5-7-9-12-14-17-26-30-31-33
36-38-39-45-46-47-48-57-64-68

EXTRA (21-03-99)
139515

RÉFLEXION

L'ambition est une maladie qui n'a guère d'autre remède qu'une poignée de terre.

Proverbe turc

C'ÉTAIT HIER

1988 — Le film *Un zoo la nuit*, de Jean-Claude Lauzon, remporte 13 Génies de l'Académie canadienne de la télévision et du cinéma.
1971 — Coup d'État en Argentine: l'armée dépose le président Levingston.
1970 — Camil Samson est élu chef québécois des créditistes; Réal Caouette échoue dans sa tentative d'imposer Yvon Dupuis.
1968 — Début de l'agitation parmi les étudiants en France.
1946 — Igor Gouzenko, l'ancien commis au chiffre de l'ambassade soviétique à Ottawa dénonce le député Fred Rose et Sam Carr, organisateur du Parti ouvrier progressiste: il affirme qu'ils sont membres du réseau d'espionnage soviétique au Canada.

PRESSE
Pas de demande

Suite de la Une

Services sociaux. Le questionnaire mesure des pertes d'autonomie modérées ou graves. Ce qui reste à développer est un outil léger pour ceux qui ont une incapacité légère.

BIEN DES INCONNUES

Pour le moment, l'initiative de Québec soulève surtout des questions. Les milieux intéressés disent ne pas avoir demandé une telle mesure. Elle aurait été échauffée en vase clos au gouvernement.

Dans son communiqué de presse sur le budget, la Fédération de l'âge d'or du Québec a omis de commenter ce crédit d'impôt. Récemment, son président, François Legault, a répondu n'avoir jamais réclamé ce type d'aide. « Je n'ai pas eu le temps d'approfondir ce point. Mais je ne vois pas pourquoi on ne peut y songer. Nous essaierons d'en tirer avantage », a-t-il promis.

Directrice générale de l'Association des CLSC et des centres d'hébergement de soins de longue durée, Andrée Gendron confirme que « cela n'a jamais été l'objet d'une demande ou d'une consultation ».

Selon le ministère des Finances, le crédit d'impôt lui coûtera 14 millions \$ et bénéficiera à 50 000 contribuables. En ce moment, les CLSC desservent 325 000 personnes à domicile, en perte d'autonomie. Que 50 000 touchent le crédit d'impôt en investissant jusqu'à 12 000 \$ dans des services, « ça se peut », évoque M^{me} Gendron, en soulignant que l'encouragement fiscal vise les plus riches. Par contre, ajoute-t-elle, « la plupart n'ont pas les moyens pour se payer des services à domicile. Ces personnes âgées sont souvent des femmes, une génération qui est pas riche, riche. »

DES INQUIÉTUDES

Les CLSC entretiennent des inquiétudes qui vont au-delà du fait qu'ils ne savent pas encore quels seront les critères retenus. M^{me} Gendron s'est montrée particulièrement inquiète face au fait que Québec voit dans cette mesure fiscale un moyen de s'attaquer au travail au noir.

« Il ne faut pas que, comme CLSC, on devienne des vérificateurs pour les dépenses déclarées à des fins d'impôts. "A-t-il fait nettoyer ses fenêtres quatre fois? Et était-ce justifié?" »

« Les CLSC ont beaucoup à faire, a-t-elle souligné. Il ne faut pas que la nature des services des CLSC dégénère sur un contrôle de la valeur des dépenses, en fonction du crédit d'impôt. On est pas des "tonton-macoutes". On n'a pas assez de ressources pour les faire dévier. »

La décision de faire transiter la réduction d'impôt par le « chèque emploi-service », administré par une filiale du Mouvement Desjardins, pose aussi problème. Comment sera perçue cette délégation de pouvoirs par une personne perdant ses moyens physiques, mais qui a été toujours habituée à gérer ses affaires? demande la directrice générale.

Travailleurs frustrés

TORONTO (PC) — Les concierges des écoles et les chauffeurs d'autobus du sud de l'Ontario, les techniciens du réseau anglais de Radio-Canada et les employés de la fonction publique de plusieurs régions du pays — on dirait que la moitié du Canada est en grève.

Sur les lignes de piquetage, les travailleurs syndiqués brandissent des pancartes dénonçant le fait que leurs salaires sont gelés depuis des années, alors que les chèques de paie des cadres augmentent et que les gouvernements recommencent à dépenser.

Après avoir proclamé que leurs entreprises devaient réduire leurs coûts pour demeurer concurrentielles, les dirigeants de sociétés n'ont pas hésité à s'accorder des salaires fort intéressants, souligne John Crispo, économiste et politologue à l'Université de Toronto. Et cela a suscité l'indignation des employés, qui se demandent à quel moment leur tour viendra.

Cette frustration fera sans doute surface cet été, alors que 60 000 employés de Ford, General Motors et Chrysler, entreprendront des négociations.

« Les syndiqués sont de plus en plus frustrés parce qu'il n'ont pas eu leur part du gâteau, et que la promesse de partager les profits ne s'est pas concrétisée », déclare Buzz Hargrove, président du Syndicat des Travailleurs de l'automobile.

Au cours des derniers mois, les téléphonistes de Bell Canada, les techniciens de CBC, les employés de soutien des écoles de Toronto et les chauffeurs d'autobus de Hamilton se sont tous retrouvés sur des lignes de piquetage, et plusieurs autres syndicats ont passé près de faire la grève, entre autres les employés de la fonction publique de l'Ontario, les journalistes de CBC et les infirmières de la Colombie-Britannique.

Le président de la société mère de Bell Canada, BCE inc., a gagné 17,2 millions \$ en 1997, alors que plusieurs téléphonistes de la compagnie subiront une baisse de salaire si elles acceptent leur dernier contrat de travail.

« Beaucoup de travailleurs n'ont obtenu aucune véritable augmentation de salaire depuis 1975 », souligne M. Crispo.

Les syndicats du secteur public éprouvent également une frustration généralisée en constatant que leurs gouvernements émergent peu à peu de leurs difficultés financières. Bien que les chefs de services n'aient pas droit aux mêmes salaires que ceux du secteur privé, les gouvernements fédéral et provinciaux commencent à délier à nouveau les cordons de la bourse, et les syndicats ne veulent pas être oubliés.

En 1999, les salaires seront au premier plan des négociations, en particulier dans le secteur public, où les hausses de salaires sont minimales depuis plusieurs années.

La semaine dernière, les médecins de la Colombie-Britannique ont fermé leurs bureaux pour protester contre un manque à gagner dans le budget des soins de santé de la province. Et au cours des deux prochaines semaines, les infirmières de Terre-Neuve, de la Saskatchewan et du Manitoba pourraient toutes se mettre en grève si elles n'arrivent pas à s'entendre avec leurs employeurs.

L'équipe de négociation de l'Alliance de la fonction publique du Canada, représentant 14 500 cols bleus fédéraux, fait des grèves tournantes depuis deux mois.

M. Crispo souligne que le fait d'accorder des augmentations de salaires importantes aux syndiqués pourrait comporter certains risques. Si les hausses de salaires commencent à devenir la norme, l'économie subirait des pressions inflationnistes et il pourrait y avoir une hausse des taux d'intérêt.

Plus gros, plus fort...
Moins gourmand.

378\$ /mois*
location 36 mois/2 815 \$ comptant
27 399 \$ à l'achat**



Plus gros. Plus gros demi tonne à cabine allongée de sa catégorie, avec une troisième porte dotée de la plus large ouverture qui soit.



Plus beau. Grille avant, pare-chocs et roues chromés.

Plus fort. Moteur Vortec V8 4800 de 255 chevaux, boîte automatique avec surmultipliée, pont arrière autobloquant.

Plus confortable. Climatiseur, volant inclinable, radiocassette AM/FM stéréo, groupe d'instrumentation avec tachymètre et dispositif antivol.



	Chevy Silverado cabine allongée	Ford F-150 XLS cabine allongée	Dodge Ram 1500ST cabine allongée
Centralisateur informatique de bord	S	NL	NL
Mode nettoyage avec boîte automatique	INCL.	NL	NL
Phares automatiques	S	NL	NL
Système de filtration de l'air	INCL.	NL	NL
Chronographe	S	NL	NL
Freins à disque aux 4 roues	S	O	NL
Freins ABS aux 4 roues	S	O	O
MOTEUR	Vortec V8 4800	Ford V6 de 4.2L	Ram V8 de 5.2L
Puissance	255	205	220
Consommation d'essence selon Transport Canada (cité de ville; cité routière)			
(l./100 km)	14,6/10,4	15,1/11,1	16,2/11,3
(mpg)	(19,27 mpg)	(19,25 mpg)	(17,25 mpg)

COMPTANT	MOISALITÉ
0\$	463\$
1 217\$	428\$
2 815\$	378\$

Seul un camion vous en offre autant. Plus gros, plus fort. Il vous en offre plus pour votre argent et mérite plus de récompenses. Le nouveau Silverado 1999, déclaré camion de l'année par le magazine Motor Trend. Que demander de plus?

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au nouveau Silverado 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus (Code de commande 87X). Photo à titre indicatif location pour fins personnelles seulement. Sujet à l'approbation du crédit*. Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableaux). *Première mensualité et dépôt de sécurité d'au plus 550\$ requis à la livraison. Transport et préparation inclus. Immobilisation, assurance et taxes en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. **Préparation incluse, transport (940\$) et taxes en sus. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, visitez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com/CK.



LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Tué par un chauffard

Un coin où «ça roule vite» dans Limoilou

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC—Un jeune homme de 18 ans a été heurté à mort dans le quartier Limoilou, hier soir, par un automobiliste qui a pris la fuite sans ralentir. Son copain d'une quinzaine d'années a eu la vie sauve parce qu'il a eu le réflexe de reculer en voyant venir la voiture.

Le choc a été d'une telle violence que le garçon, projeté à une trentaine de mètres, s'est retrouvé dépouillé d'une partie de ses vêtements. Telle une macabre piste, ceux-ci traçaient le chemin vers le corps.

Près du lieu de l'impact, se trouvaient une espadrille et des chaussettes. À une dizaine de mètres, son pantalon. Puis, vingt mètres plus loin, le garçon, pieds nus, ne portant plus qu'un court panta-

lon de jogging rouge, gisant dans une mare de sang. Les ambulanciers ont tenté en vain de le réanimer.

«ÇA ROULE VITE»

L'accident s'est produit vers 18 h 35, à l'intersection de la 18^e Rue et de la 4^e Avenue, un coin où «ça roule vite», soutenait un voisin immédiat.

Les enquêteurs ont rencontré cinq témoins de ce drame, dont le copain de la victime et l'automobiliste qui suivait la voiture fuyative.

La police ne pouvait toujours pas confirmer, en fin de soirée, si l'automobiliste avait brûlé un feu rouge, tel que l'auraient avancé certains témoins. Il semble cependant que la voiture roulait vite et que le conducteur a réaccélééré après l'impact.

Il n'était pas établi non plus si ce dernier était seul dans le véhicule.

Les policiers recherchaient une petite voiture de couleur pâle, modèle quatre portes, de la grosseur d'une Nissan ou d'une Escort, accidentée à l'avant.

Selon ce que l'ami de la victime a rapporté aux policiers, tous deux se trouvaient du côté nord-ouest de la 18^e Rue, lorsqu'ils ont commencé à traverser au feu piétonnier.

Arrivés au milieu, ils ont constaté qu'une voiture venait sur eux. Le plus jeune a rebroussé chemin, alors que le plus vieux tentait de rejoindre le trottoir de l'autre côté. Il était rendu au milieu de la voie sud lorsqu'il a été frappé.



Une espadrille et des bas près du point d'impact.

Dans les minutes qui ont suivi, le jeune témoin, qui habite le secteur, a été rejoint par son père. Visiblement en état de choc, l'adolescent pleurait. Il a tout de même répondu aux questions des policiers.

L'identité de la victime, qui habite le secteur où s'est produit l'accident, devrait être connue aujourd'hui.

Les policiers recherchent une petite auto de couleur pâle



En état de choc, un jeune témoin qui a eu le réflexe de reculer est réconforté par son père.

«Chasseur tournant» et «imite-faucon» pour faire fuir goélands et oies blanches

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC—Quel plaisir de voir poindre le printemps à l'horizon. Mais le retour du beau temps marque aussi le retour des indésirables goélands et des belles oies blanches.

Ces oiseaux bien différents ont toutefois un point en commun, celui de causer des désagréments lorsqu'ils ne sont pas à la bonne place. Les goélands polluent les plages et mena-

cent la sécurité lorsqu'ils sont en trop grand nombre près des aéroports. Les oies blanches pour leur part menacent les récoltes lorsqu'elles viennent se nourrir chez les agriculteurs.

De nombreux systèmes pour faire peur aux oiseaux ont été mis au point depuis l'invention de l'épouvantail. Peu se sont montrés efficaces à long terme. Ce qui semble être différent pour le «chasseur-tournant» et l'«imite-faucon», commercialisé au Québec par un ingénieur français. Depuis six ans, Jacques Pueyo a installé un peu partout au Québec 250 appareils. On en retrouve notamment à l'aéroport de Québec, dans le port de Québec et dans la baie de Beauport, ainsi que chez certains agriculteurs de l'Islet et de Kamouraska.

Les oiseaux aiment fréquenter les régions aéroportuaires, sans que personne ne sache pourquoi. À l'aéroport de Québec, 13 appareils de type chasseur-tournant et six du genre imite-faucon ont permis de réduire les impacts entre les avions et les oiseaux à un seul l'an dernier. Les autres années, on en comptait plus de vingt, précise l'ingénieur.

Le chasseur-tournant est une girouette de la forme d'un chasseur équipée de deux canons et qui grâce à un mécanisme fonctionnant au gaz propane fait retentir deux détonations toutes les trois minutes. Le bruit et le mouvement éloignent définitivement les oiseaux, affirme l'ingénieur.

L'imite-faucon est un système dont le bruit imite celui d'un faucon qui s'envole. Les personnes qui ont fréquenté la plage de la baie de Beauport ont vu l'appareil à l'œuvre l'été dernier. Pour les humains, il s'agit du bruit causé par le mouvement de morceaux de caoutchouc. La perception des oiseaux est différente. Ils n'aiment pas du tout le faucon, un oiseau rapace. Les deux systèmes ont été mis au point par un agriculteur français, Marcel Rellé, il y a une trentaine d'années. Ils sont toujours fabriqués en France.

Sur la question du bruit, M. Pueyo précise que le bruit du chasseur tournant est de 30 décibels à 700 mètres. L'imite-faucon peut s'installer plus près d'une résidence, parce que le niveau sonore est de 30 décibels à 150 mètres. Trente décibels est la moitié du niveau sonore maximal accepté dans les villes.

M. Pueyo éloigne les oiseaux, mais il les aime aussi. Pas question de faire fuir les oies blanches des berges du Saint-Laurent. Voilà pourquoi le chasseur-tournant doit être placé chez les fermiers à un kilomètre du fleuve. Les oies causent pour 1 million \$ de dégâts chez les agriculteurs. Mais les retombées touristiques de leur présence près du fleuve est de 20 millions \$.

Les appareils se vendent 4000\$ chacun, mais l'ingénieur parle d'un coût de 200\$ par année, compte tenu que l'appareil a une durée de vie de 20 ans. Pour 10\$ de propane par mois, l'appareil fonctionne du lever au coucher du soleil, sept jours par semaine.



Jacques Pueyo et son «chasseur tournant».

Vive le ski de printemps !



LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Les lumières des centres de ski de la région sont restées éteintes hier soir. Mont-Sainte-Anne, Stoneham et le Relais ont clôturé samedi soir leur saison de ski de soirée, juste après le départ des vacanciers ontariens. Sans donner de chiffres précis pour le moment, les responsables du Mont-Sainte-Anne et de Stoneham notent que l'achalandage des semaines de relâche américaines, québécoises et ontariennes est comparable à l'an dernier. «Mais nous avons eu une augmentation de 20% dans l'hébergement», remarque le directeur des finances de Stoneham, Stéphane Harvey. Tout comme Guylaine Giguère, sa fille Lory Thibeault et sa poupée Sophie qui se prélassaient hier sous les doux rayons du soleil au Relais, les mordus de ski printanier pourront profiter des pentes encore pendant quelque temps. Alors que les gestionnaires du Massif de Petite-Rivière-Saint-François prévoient la fermeture pour le 5 avril, ceux de Stoneham et du Relais pensent au 11 du même mois. Le Mont-Sainte-Anne espère faire durer le plaisir jusqu'au 5 mai. L.-J.P.

CAVALIER 99 «ÉDITION SPÉCIALE» 1.9% Financement 48 mois 	<table border="1"> <tr> <th>Comptant</th> <th>Mensualité*</th> </tr> <tr> <td>2261\$</td> <td>178\$</td> </tr> <tr> <td>1211\$</td> <td>208\$</td> </tr> <tr> <td>0\$</td> <td>243\$</td> </tr> </table>	Comptant	Mensualité*	2261\$	178\$	1211\$	208\$	0\$	243\$	MARLIN CHEVROLET-OLDSMOBILE inc. 2145, Jean-Talon Sud, Québec 688-1212 URGENT * Location 36 mois. Transport et préparation inclus. Taxes en sus.	MALIBU 99 4.9% Financement 48 mois
	Comptant	Mensualité*									
	2261\$	178\$									
1211\$	208\$										
0\$	243\$										
178\$ /mois*	228\$ /mois*										
Marlin, le concessionnaire GM qui vend le plus à Québec. Il doit y avoir une raison \$											

ST-JEAN-CHRYSOSTOME

Chandelle incendiaire

Une résidence de la rue Borduas à Saint-Jean-Christosotome a été détruite par les flammes samedi après-midi. C'est une fille de 12 ans qui fouillait dans une garde-robe en s'éclairant à la chandelle qui a accidentellement mis le feu aux vêtements. La fillette et sa grand-mère qui la gardait ont pu sortir à temps et se réfugier chez des voisins. Le feu s'est propagé si rapidement que les pompiers de la municipalité de Saint-Jean-Christosotome et leurs collègues de Saint-Romuald n'ont pu sauver la maison. Les parents, qui rentraient hier d'un séjour dans le Sud, ont eu la très mauvaise surprise de constater que les dégâts s'élevaient à au moins 100 000 \$. I.M.

Rouge, pas orange foncé

Un automobiliste qui a forcé son feu rouge à l'angle de la rue Commerciale et de la rue des Prairies à Saint-Jean-Christosotome a provoqué un accident impliquant trois véhicules samedi midi. Ce conducteur a tout d'abord heurté un véhicule qui tournait sur Com-

merciale. Les deux autos ont ensuite été déportées sur un troisième véhicule qui attendait à l'intersection. Les conducteurs des deux premiers véhicules impliqués dans le carambolage ont été blessés assez sérieusement et la troisième conductrice a subi des blessures légères. I.M.

SAINT-HENRI

Un premier « Guide du citoyen »

La municipalité de Saint-Henri-de-Lévis vient de lancer la première édition de son « Guide du citoyen », a fait savoir l'administration Brochu. Conçu dans l'intention d'améliorer la qualité de vie de la population henricoise, selon les indications de l'hôtel de ville, le guide de 40 pages contient tout un éventail de renseignements pertinents, notamment sur les services municipaux, les réglementations locales, les mesures d'urgence, un répertoire des établissements commerciaux qui entretiennent feu et lieu à Saint-Henri, etc. L'ouvrage comprend également un volet promotionnel destiné à mettre en valeur les produits et services disponibles dans la municipalité de la MRC Desjardins. Le Guide du citoyen de Saint-Henri est publié à 1900 exemplaires.



COLLABORATION SPÉCIALE, VINCENT FRADET

Porcherie rasée par les flammes

Plus de 300 porcs sont morts dans l'incendie d'une porcherie, survenu peu après minuit, hier, au 123, chemin de la Grande-Ligne, à Saint-Isidore, en Beauce. Les pertes du producteur sont évaluées à près de 250 000 \$. La présence possible d'une bonbonne de gaz pro-

pane a compliqué le travail des pompiers, qui ont dû se reculer de 300 mètres et laisser brûler le bâtiment. Les flammes étaient visibles de l'autoroute 73, à plusieurs kilomètres. Personne n'a été blessé. La Sûreté du Québec a ouvert une enquête pour déterminer la cause du sinistre. C.S.

BEAUCE-ETCHEMIN

8250 \$ à 12 organismes

Le Syndicat de l'enseignement de la Chaudière, par l'entremise de son Fonds d'aide aux jeunes, versera 8250 \$ à 12 organismes de Beauce-Etchemin et ce, en dehors

du cadre scolaire. Quatre projets aideront les jeunes de 14 à 17 ans à se donner un travail d'été. Trois autres projets contribuent à la mise sur pied de Maisons de jeunes. Le syndicat participe aussi au financement d'élèves du secondaire qui iront travailler en coopération dans un pays en voie de développement et à des initiatives à caractère culturel. L.D.

Chanson primée

Un jeune auteur de la région, Michel Dufresne, s'est distingué lors du concours provincial Hymne au printemps. Sa chanson a été retenue par le jury et s'est classée 1^{re} parmi les 400 soumises par des candidats de partout au Québec. Michel Dufresne a obtenu une bourse de 1000 \$ remise au vainqueur du concours.

Taux de location ou achat

1,9 %
/36 mois

EXCLUSIVE

à
Cartier Pontiac Buick
Sunfire Édition spéciale 1999

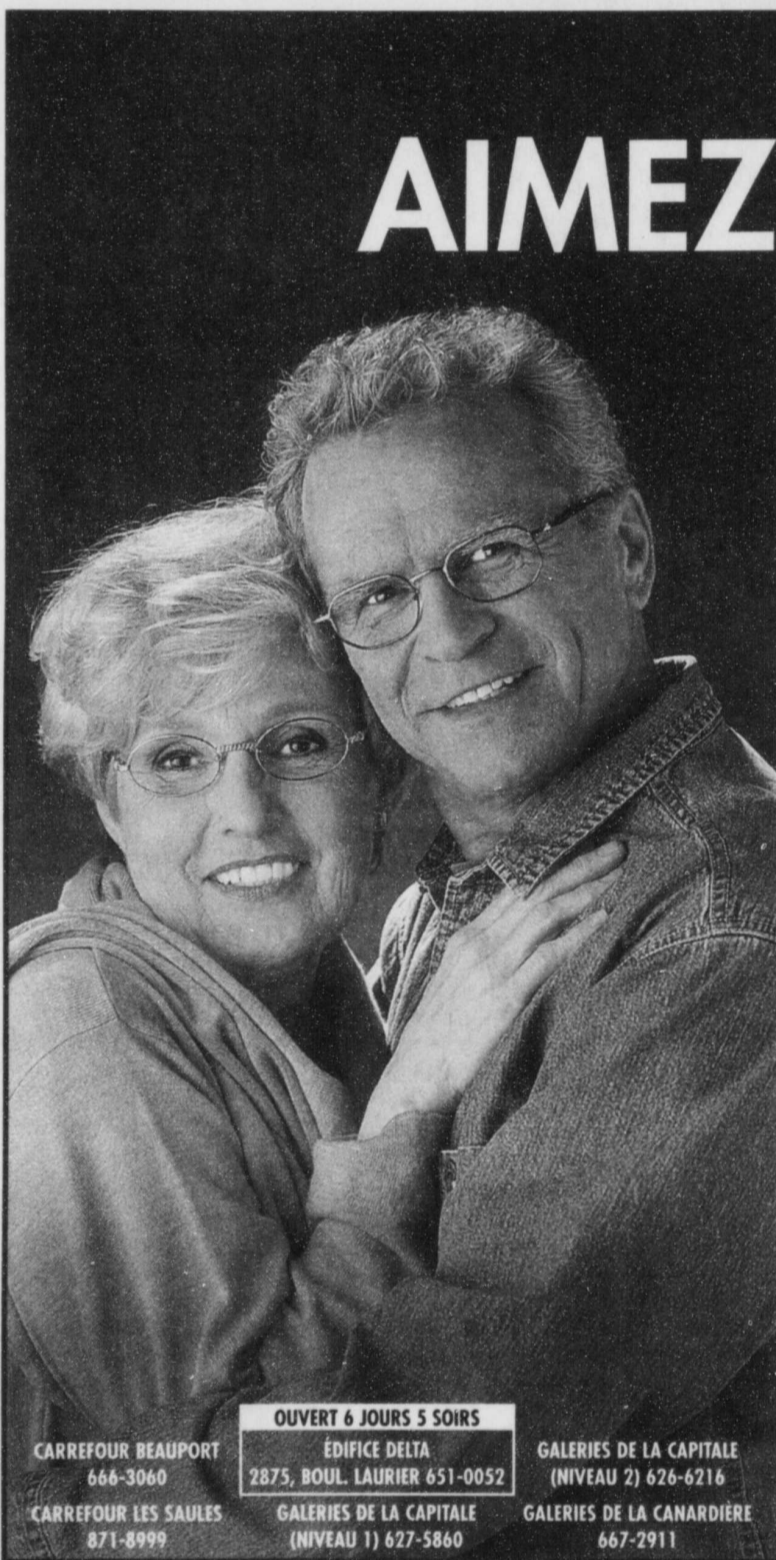
incluant: roues mag, vitres teintées, déflecteur de capot, déflecteur de vitres

4 VOYAGES
À NEW YORK
POUR PÂQUES40 Transport 1999
en inventaireTaux à l'achat
1,9 %
/48 moistransport et hébergement,
à gagner le 29 mars à l'achat
d'un véhicule neuf ou d'occasion.

Grand AM 1999

Taux à l'achat
4,9 %
/48 mois150\$ CHEZ
ARCHAMBAULT
MUSIQUE
(EN BONS D'ACHATS)

à l'achat d'un véhicule neuf

Cartier
PONTIAC BUICK GMC LTEEROULEZ
EN NEUF
LE SOLEILHenri-IV Nord,
sortie Sainte-Geneviève
847-6000

AIMEZ...

VOS YEUX
PARLENT POUR VOUS.
LAISSEZ-LES S'EXPRIMER!

50%

de rabais en tout temps
sur une vaste sélection
de montures mode.

PAYEZ DANS 6 MOIS*

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE
PAR UN OPTOMÉTRISTE.RICHARD
Giguère
OPTICIEN
La vision en tête!

* Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin.

CARREFOUR BEAUPORT
666-3060CARREFOUR LES SAULES
871-8999

OUVERT 6 JOURS 5 SOIRS

ÉDIFICE DELTA
2875, BOUL. LAURIER 651-0052GALERIES DE LA CAPITALE
(NIVEAU 1) 627-5860GALERIES DE LA CAPITALE
(NIVEAU 2) 626-6216GALERIES DE LA CANARDIÈRE
667-2911GALERIES MONTMAGNY
(418) 248-0999MAIL CAP-ROUGE
654-9181PLACE DES QUATRE-BOURGEAIS
659-5075PLACE FLEUR-DE-LYS
525-4771QUÉBEC CE SOIR
18hÀ la veille de l'an 2000,
des cérémonies pour
chasser les démons...
L'EXORCISME

Journaliste: Julie Drolet

L'information à Radio-Canada
centrée sur la vie

CHARLEVOIX

La réforme de l'assurance emploi fait des ravages

DENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

CLERMONT — La réforme de l'assurance emploi représente une ponction annuelle de 23 millions \$ pour l'économie de Charlevoix. En plus de faire des ravages auprès des travailleurs de l'industrie touristique, elle accentue certains phénomènes sociaux, comme l'exode des jeunes, qui ne peuvent pratiquement plus espérer se qualifier pour une première demande en demeurant dans la région.

« Ce n'est pas terminé. L'état continue de se resserrer sur les bénéficiaires », prévient un permanent de la CSN, Georges-Étienne Tremblay. Il a scruté la situation de Charlevoix à la loupe depuis les derniers changements votés en 1996. « Le phénomène n'est pas unique, puisque Charlevoix présente les mêmes caractéristiques socio-économiques que la Gaspésie. »

En 1993, il y avait 7000 bénéficiaires de prestations d'assurance chômage dans Charlevoix (de Baie-Comeau à Petite-Rivière). En 1998, ils n'étaient plus que 4500. « Avec des chèques qui vont toujours en diminuant », souligne M. Tremblay.

Les 3000 travailleurs de l'industrie touristique, des saisonniers pour la plupart, ont particulièrement été éprouvés par les changements. Il fallait, l'automne dernier, avoir accumulé 420 heures de travail pour se qualifier. L'industrie génère entre 400 et 600 heures par saison. « Pour plusieurs, c'est une course éprouvante », révèle la présidente du Mouvement action chômage, Denise Généreux, « mais quand vous réussissez à réunir les heures, vous n'êtes pas sortis de l'auberge parce que le nombre de semaines de prestation ne vous permet plus de vous rendre jusqu'à la prochaine saison ». Ainsi, plusieurs ménages où les deux conjoints sont saisonniers se retrouvent au printemps avec quatre à huit semaines sans aucun revenu.

Le député de Charlevoix à la Chambre des communes, Gérard Asselin, parle d'une pauvreté latente. « Vous ne vous enrichirez jamais en travaillant 420 heures par année dans l'industrie touristique ! », fait-il observer. Généralement, à la fin de la saison les gens viennent de finir d'éponger les vieux comptes. À l'heure de la révolution de l'Internet, le câble est encore un luxe incroyable dans Charlevoix ! »

Les jeunes n'ont d'autres choix que de s'exiler. Les critères pour les nouveaux arrivants, avec 910 heures de travail, sont tout simplement impossibles à atteindre dans la région. « La saison touristique n'est pas assez longue. Or, c'est le principal pourvoyeur d'emplois », jette M^{me} Généreux.

M. Tremblay précise qu'il n'y a pas que l'industrie touristique qui est touchée. Il cite l'exemple des hôpitaux et des centres d'accueil qui produisent leur lot d'emplois précaires.

Il note que les 23 millions \$ perdus représente la masse salariale de l'usine de Donohue, à Clermont. « Dans une économie déjà précaire comme celle de Charlevoix, la réforme de l'assurance emploi, c'est un désastre qui frappe pratiquement tous les foyers », conclut-il.

SURVIE DU COLLÉGIAL AU PETIT SÉMINAIRE

Les étudiants déçus, mais optimistes

LAURA-JULIE PERREAU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le sort de l'aile collégiale du Petit séminaire de Québec devrait être tranché bientôt par le ministre de l'Éducation. Cette décision imminente inquiète quelque peu les étudiants qui se battent pour la survie de l'institution depuis qu'ils ont réalisé que le nouvel élu, François Legault, connaît peu le dossier.

« Il devait se faire souffler les réponses par son attaché politique. Il ne savait même pas que ça fait quatre ans que nous travaillons pour cette cause », se rappelait un des jeunes militants, Olivier-Emmanuel Naud-Arcand hier, en racontant sa courte rencontre avec le ministre, jeudi dernier.

Juste après le dépôt d'une pétition signée par 2000 personnes à l'Assemblée nationale, les étudiants accompagnés de leur professeur, Jacques Fortin, ont saisi l'occasion pour faire part de leurs revendications à l'élu, et ont même cru entendre dans ses propos une ouverture à la discussion.

RENCONTRE MERCREDI

Une oreille semble vraisemblablement s'être tendue puisque vendredi soir, les administrateurs du Petit Séminaire apprenaient qu'ils étaient convoqués à une rencontre officielle avec le ministre Legault, le 24 mars.

Il sera question du projet d'école internationale, proposé par le Petit Séminaire, le cégep F.-X.-Garneau et l'université Laval, qui permettrait à l'institution tricentenaire de conserver son volet collégial. Depuis 1984, le Petit Séminaire offre à ses étudiants le baccalauréat international.

Selon le directeur général de l'établissement, Louis Bouchard, le temps presse puisque les demandes d'admission pour le cégep ont déjà été remplies pour toutes les institutions collégiales sauf la leur. Afin que la prochaine année scolaire soit sauvée des eaux, une décision du gouvernement doit survenir avant que les nouveaux



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Pour rallier le grand public à sa croisade pour sauver l'aile collégiale de son institution, le Petit Séminaire de Québec ouvrirait ses portes toute la journée hier. Selon les organisateurs, environ 1000 personnes ont répondu à l'invitation. Les administrateurs se présenteront mercredi devant le ministre François Legault avec une banderole garnie des signatures des supporters de la cause.

étudiants ne reçoivent la réponse des autres cégeps, au début d'avril.

« Les étudiants pourraient alors refuser leurs offres pour s'inscrire ici dans le deuxième tour d'admission », expliquait le directeur général.

Pour sensibiliser la population de la région de Québec à leur cause, les gestionnaires, les étudiants, les professeurs et les anciens du Petit Séminaire avaient organisé une journée portes ouvertes, hier. Lors de la visite du SOLEIL, les organisateurs évaluaient à 1000 le nombre de visiteurs qui avaient franchi les portes de l'établissement pendant la journée.

« Ça montre bien que ce ne sont pas que les gens du Petit Séminaire qui s'intéressent à cette institution. C'est une base élargie de gens qui vient nous voir. Ça lance un message aux élus », soutenait M. Bouchard.

Les badauds pouvaient y visualiser les projets d'avenir du Petit Séminaire avant de visiter des expositions dé-

montrant l'engagement des étudiants, des anciens et des parents dans la réorientation du mandat de la section collégiale.

Heureux du succès de l'événement, le président de l'association des parents, Serge Turcotte, déplorait l'absence des élus municipaux et provinciaux. « L'Allier nous a soutenus seulement du bout des lèvres », tonnait-il en remarquant que le maire de Québec n'avait pas daigné se déplacer.

Cependant, le comité de survie de l'aile collégiale du Petit Séminaire a reçu le support des députés de l'opposition Michel Després, Claude Béchard et Margaret F.-Delisle.

Comme quelques illustres anciens étudiants du Petit Séminaire, tels Yves Jacques et Louis Garneau, les trois députés ont fait parvenir une lettre au premier ministre Lucien Bouchard, lui demandant de sauver cette section de la plus vieille institution d'enseignement francophone en Amérique.

Découvrez la sensation des vraies performances de pointe dans votre Integra Édition Spéciale 1999. Elle est équipée d'un puissant moteur DACT de 139 chevaux inspiré de la course, avec injection programmée de carburant, et d'une suspension indépendante à double fourchette aux quatre roues. Combinez ces atouts à des

caractéristiques comme le climatiseur, le lecteur CD, le becquet aérodynamique arrière ainsi qu'à des roues en alliage d'allure sportive et vous comprendrez pourquoi l'Integra SE ne reste pas en place très longtemps. Pour plus d'information, consultez votre concessionnaire Acura ou composez le 1 888 9-ACURA-9.

Performances de pointe, peu importe l'heure.



L'Integra Édition Spéciale 1999 à compter de 21 800 \$*

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA



* P.D.S.F. de la nouvelle Acura Integra SE 1999 (modèle DC434X) : transport et préparation (850 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le prix de vente du concessionnaire peut être inférieur. Pour plus d'information, consultez votre concessionnaire.

MONTMAGNY-L'ISLET

La main-d'œuvre spécialisée vraiment rare

Recherche désespérée de soudeurs, machinistes et personnel bilingue

SYLVAIN FOURNIER
Collaboration spéciale

■ MONTMAGNY — La main-d'œuvre spécialisée est une denrée rare que plusieurs entreprises et industries recherchent dans la région de Montmagny-L'Islet.

Des 400 emplois offerts lors du premier Salon de l'emploi et de la formation qui avait lieu récemment à Montmagny, moins de la moitié ont trouvé preneurs.

Selon des statistiques recueillies par le Carrefour jeunesse-emploi, pour les 250 postes offerts dans la MRC de Montmagny, en plus de ceux recueillis

dans la Beauce et auprès du Conseil du Trésor, 103 curriculum vitae ont été acceptés. On estime qu'environ 600 visiteurs ont consulté les offres d'emploi; une preuve qu'il y a quand même plusieurs personnes qui sont à la recherche d'un travail sur le territoire.

Dans la MRC de L'Islet, qui offrait environ 155 emplois, excluant les of-

fres des employeurs du territoire et celles de l'entreprise Bombardier de La Pocatière, 61 curriculum vitae ont été recueillis. On ne compte cependant pas dans ces statistiques les c.v. qui ont été remis directement aux employeurs.

AUCUNE CANDIDATURE POUR PLUSIEURS EMPLOIS

Dans la MRC de Montmagny, on n'a reçu aucune candidature pour des emplois de technicien dentaire, cuisinier et sous chef cuisinier, vendeur pour une boulangerie, mécanicien et apprenti mécanicien, scieur de bardeaux, technicien de scène et des em-

ploi étudiants de sauveteur de plage et de guide-interprète.

Dans L'Islet, il n'y a pas eu de prétendant pour des postes de chef d'équipe dans une usine de textile, poseurs de pneus, mécanicien agricole et d'entretien, classificateur de bois mou, chauffeur et machiniste.

Depuis quelques mois, les employeurs de Montmagny-L'Islet recherchent presque désespérément des soudeurs, opérateurs-monteurs, sableurs/polisseurs, machinistes, mécaniciens agricoles, journaliers, personnel de soutien administratif ainsi que des personnes bilingues pour occuper divers postes.

CHANGEMENT DE SECTEUR SCOLAIRE

Les élèves de l'Amiante valent chacun 5000 \$!

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

BLACK LAKE — Chacun des quelque 400 élèves de Bernierville, Saint-Ferdinand et Vianney « vaut » au bas mot 5000 \$ pour la commission scolaire qui les accueillera l'an prochain.

C'est ce qu'a déclaré hier en conférence de presse le député péquiste de Frontenac, Marc Boulianne, qui désire que ces élèves continuent d'être scolarisés dans l'Amiante comme c'est le cas depuis 30 ans alors que son confrère d'Arthabaska, Jacques Baril, souhaite le contraire.

« Si la commission scolaire des Bois-Francis obtient le transfert des élèves, elle obtiendra 2 millions \$ par an de plus en subventions du ministère de l'Éducation », a expliqué M. Boulianne, qui accompagnait la direction de la commission scolaire de l'Amiante (CSA).

Le président de la CSA, M. Denis Langlois, a tenu à démentir les rumeurs que feraient circuler la commission scolaire des Bois-Francis et les interve-

nants socio-économiques de la MRC de l'Érable. « Pas question que la polyvalente de Black Lake, où sont scolarisés 200 jeunes de Bernierville, ferme ses portes. Ni aujourd'hui, ni dans trois ans », a-t-il assuré.

En novembre, 1300 personnes ont signé une pétition souhaitant le maintien des élèves dans l'Amiante alors qu'une contre-pétition de 172 signatures a également été remise au ministre il y a quelques semaines.

Ce dossier qui soulève les passions connaîtra son dénouement la semaine prochaine, le ministre de l'Éducation ayant décrété une nouvelle consultation. Ceux qui favorisent le maintien avec la commission scolaire de l'Amiante devront s'exprimer en signant un registre les 25, 27 et 28 mars.

Si une majorité simple des 1600 électeurs du territoire de Bernierville, Saint-Ferdinand et Vianney signe, le ministre Legault fera adopter le 31 mars, par le conseil des ministres, un décret pour garder les élèves dans l'Amiante.

L'APA reconnaît l'excellence du travail de Mme Anne Carrier, conseillère chez Maisonneuve Autos!



Venez la rencontrer chez Maisonneuve Autos; elle a une façon bien à elle de servir sa clientèle. Et vous verrez, son titre est bien mérité!

MAISONNEUVE

AUTOMOBILES

CHRYSLER Plymouth Jeep

138, rue Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque, Québec
(à côté du Grand Théâtre)
529-8135

CONCOURS
ROULEZ
EN NEUF
LE SOLEIL

Chez Maisonneuve Autos, tout le monde est fier de compter au sein de l'équipe la meilleure conseillère au Québec! Au terme d'une enquête menée par l'Association pour la protection des automobilistes (APA) publiée dans la revue Protégez-vous de mars 1999, Mme Anne Carrier sort grande gagnante pour son honnêteté et ses compétences.

Aviatic club
Cuisine sans frontières

Sushi night 1\$
mercredi soir

GARE DU PALAIS 522 3555

Deux heures et demie de stationnement gratuit sous la gare.

FÊTONS EN DOUBLE

- 15e anniversaire de la Fourgonnette Chrysler
- 70e anniversaire de Maisonneuve Automobiles

Plymouth Voyager

Édition spéciale

0 comptant

0 dépôt de sécurité

0 transport



377\$ par mois

1.8% d'intérêt à l'achat pour 48 mois

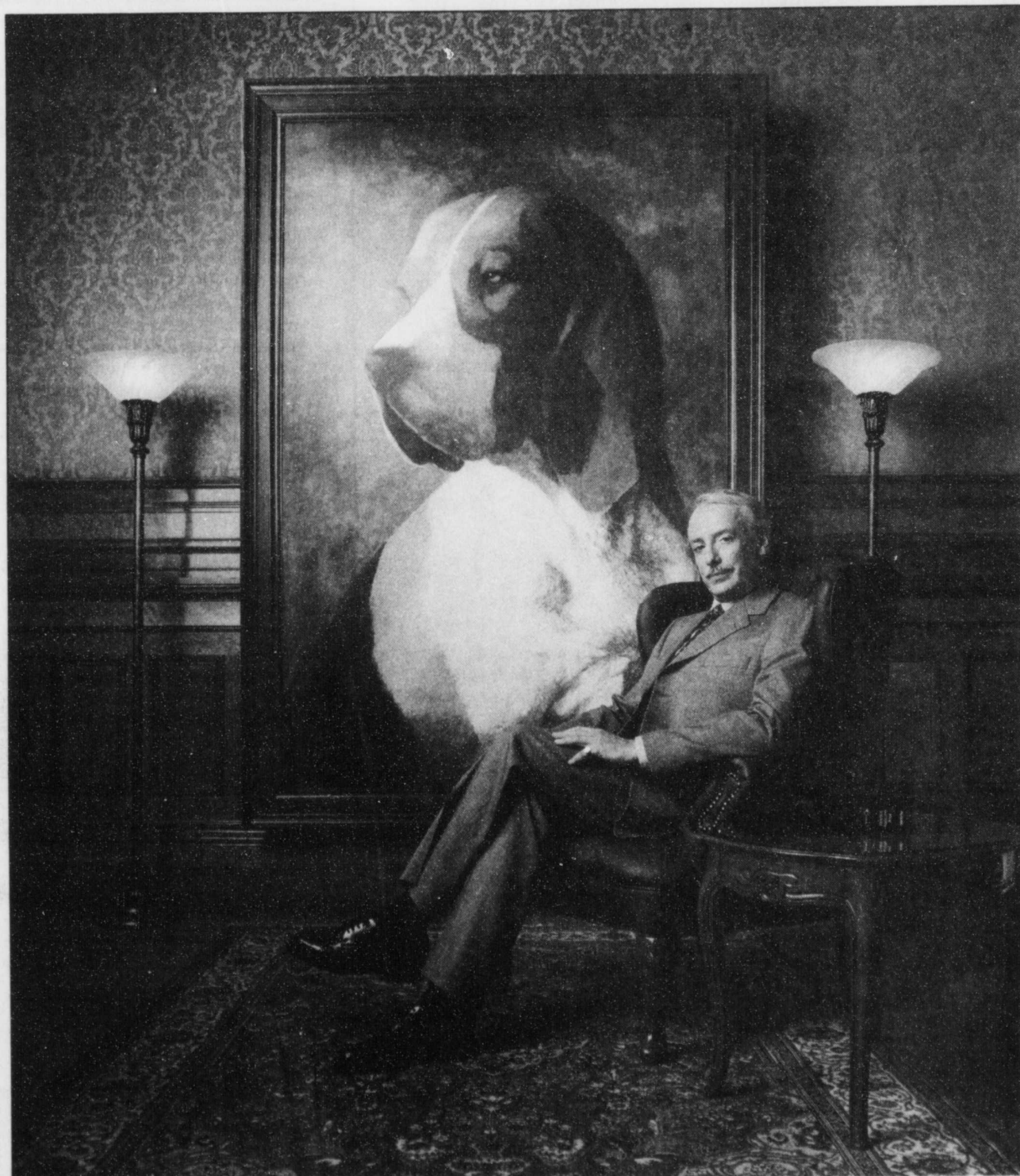
LOCATION DE 36 mois/61 200 km

Taxes sur le climatiseur, transport et préparation inclus

MAISONNEUVE AUTOMOBILES

CHRYSLER Plymouth Jeep

138, rue Maisonneuve, Québec
47, boul. René-Lévesque Est,
(à côté du Grand Théâtre)
529-8135



Fido.

Le meilleur ami du patron.

La meilleure offre sur le marché

75\$
Nokia 5190 SCP

Puce Fido à seulement 25 \$

400 minutes
40\$ par mois

- Aucun contrat à long terme
- Quelle que soit l'heure
- Facturation à la seconde

Pour plus de renseignements sur les Services personnalisés, les frais d'interurbain et d'itinérance, ainsi que le permis SCP, communiquez avec le Service à la clientèle Fido® ou passez au point de vente Fido de votre choix.

Appelez-le par son nom :
1 888 482-FIDO
www.fido.ca

fi do

C'EST VOUS LE MAÎTRE.

Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

fido LES MAGASINS

- Place Sainte-Foy, édifice des Ailes de la mode, en face du Beaugart
- Place Laurier, en face du magasin Le Château, 1^{er} étage
- Galeries de la Capitale, près du magasin Eaton, 2^e étage

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Québec :



CIMETIÈRE DE RIMOUSKI

Rejet des offres régionales... et américaines

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — La corporation du cimetière de Rimouski rejette la proposition d'alliance qui était l'objet de négociations depuis déjà plusieurs semaines avec trois entreprises funéraires de Rimouski.

Celle des Américains, soumise par l'entremise du Centre funéraire Côte-des-Neiges de Montréal, est aussi mise de côté au profit d'un développe-

ment autonome dont les paramètres restent toutefois à être déterminés. L'objectif de créer par différents moyens un fonds perpétuel assurant l'avenir du cimetière demeure toujours l'objectif visé par les gestionnaires.

Plusieurs propositions en ce sens seront étudiées au cours des prochaines semaines dont celle de lancer une nouvelle maison funéraire. « C'est un scénario qui sera étudié sérieusement. On va aller plus loin

« Il faut aller plus loin que vendre des urnes »

qu'augmenter la grille de tarifs ou vendre des urnes. Il y a des intervenants locaux qui sont venus nous voir pour nous aider sous différentes formes. Il peut aussi y avoir d'autres idées », a précisé Gino Cloutier, directeur général du Cimetière de Rimouski.

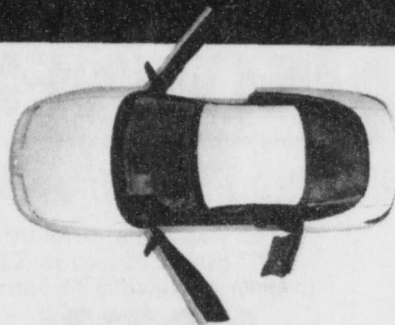
La distance entre la proposition des maisons funéraires rimouskoises et les besoins de la corporation du cimetière était encore trop grande pour espérer la concrétisation

d'une entente. « On a eu de bonnes relations avec les maisons funéraires. Nos attentes n'ont pas été comblées. On a décidé de mettre fin à ce projet-là », a ajouté Gino Cloutier.

La corporation du cimetière a rejeté à l'unanimité la proposition des entreprises rimouskoises. Il n'est pas question pour les gestionnaires actuels du cimetière de procéder à des changements corporatifs, le cimetière continuant à être la propriété d'une corporation sans but lucratif reliée aux fabriques de paroisses.



Notre coupé sport était déjà un bon achat quand il avait seulement deux portes.

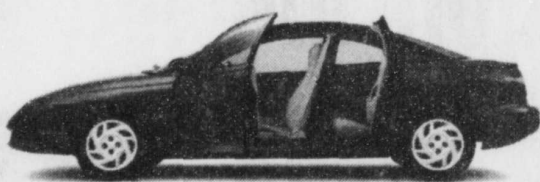


Prenez un véhicule fiable, durable et sécuritaire, ajoutez-lui un accès facile à la banquette arrière ainsi que tous les avantages habituels des véhicules Saturn et vous obtenez notre nouveau coupé sport muni d'une révolutionnaire 3^e porte, côté conducteur. Notre nouveau coupé sport, c'est notre façon à nous de vous en donner plus, trois fois plutôt qu'une.

*Ces mensualités, basées sur un taux de location de 5,5%, sont calculées sur un bail de LocationPlus de 36-mois (vous allez voir, c'est plus vite passé que 48 mois) et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses (ouf!)

À la signature du contrat, un premier versement ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km (méchante trotte) et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn (il est tellement plaisant) pour un plan de location qui tient compte d'un versement initial et de mensualités convenant à votre budget.

†PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Pour tous les détails, communiquez avec votre (toujours plaisant) détaillant Saturn le plus près ou composez le 1 888 4SATURN. « Si tout ça n'est pas clair à vos yeux, inspirez profondément et recommencez en lisant lentement. Bonne lecture. »



Saturn SC1 3 portes 1999
Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette.
Colonne de direction réglable. Banquette arrière 60/40 rabattable.

202 \$/mois* Bail de 36 mois
2000 \$ comptant
17 123 \$† (transport et préparation à la route inclus)



Saturn SL1 1999
Radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassette.
Colonne de direction réglable. Banquette arrière 60/40 rabattable.

183 \$/mois* Bail de 36 mois
2000 \$ comptant
14 903 \$† (transport et préparation à la route inclus)

Renseignez-vous sur notre garantie de remboursement de 30 jours ou 2500 km.

Modeles SC1 3 portes et SL1 1999		
Vos paiements mensuels* (Boîte de vitesses manuelle)		Votre versement initial ou échange équivalent
SC1 3 portes	SL1	
202 \$	183 \$	2000 \$
232 \$	213 \$	1000 \$
262 \$	243 \$	0 \$

Climatiseur 23 \$ de plus par mois. Boîte automatique 17 \$ de plus par mois. Option 72 000 km disponible. Taux de financement concurrentiel disponible.



Pour faire tout autrement

1 888 4SATURN

www.saturncanada.com

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

FISCALITÉ MUNICIPALE

La loi inchangée

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — La ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, formera un nouveau comité avant de décider de modifier ou non l'article 65.2 de la Loi de la fiscalité municipale, article qui cause bien des maux de tête aux maires des villes industrielles aux prises avec des contestations de comptes de taxes des grandes entreprises.

« Je ne peux statuer aussi rapidement. Je dois vérifier certains points, car de rajouter des alinéas à des articles de Loi ne réglerait pas nécessairement le problème. L'interprétation de ces modifications pourrait en créer d'autres. C'est pourquoi j'ai décidé de former un comité qui sera chargé d'analyser le dossier », a déclaré la ministre de passage, vendredi, à Sept-Îles.

C'est à la suite de nombreuses pressions des élus municipaux que ce comité a vu le jour. Il est composé de dix personnes: six du monde municipal, deux du ministère et deux firmes d'évaluateurs. « C'est un comité technique qui avisera la ministre des avenues favorables et des amendements possibles à la Loi. Il faut trouver une solution à toute cette saga de contestations de comptes de taxes », a souligné au SOLEIL un des membres du comité, le directeur général de Baie-Comeau, Jean-Guy Rousseau.

Cet article 65.2 de la Loi de la fiscalité municipale, qui porte sur les équipements mobiles, est déjà dévastateur et pourrait continuer de l'être. Par exemple, l'aluminerie Reynolds l'a utilisé pour faire diminuer son évaluation municipale de 299 à 228 millions \$. La municipalité en a appelé du jugement, mais si elle perd en cour d'appel, elle devra remettre un montant de 7 millions \$ à la multinationale. Une décision pourrait être rendue sous peu.

À Sept-Îles, la situation est importante. Dans un récent jugement de la cour d'appel, la valeur de l'aluminerie Alouette est passée de 253 à 159 millions \$. La municipalité, qui a déjà consacré plus de 250 000 \$ en frais d'avocat dans cette affaire, a maintenant moins d'un mois pour décider de porter cette cause devant la cour suprême.

Pour l'instant, Sept-Îles doit, en raison de ce verdict, plusieurs millions \$ à Alouette pour le rôle triennal d'évaluation de 1992 à 1994. Cette somme sera payée à même les provisions, ce qui n'est pas le cas des 10 millions \$ perçus en trop pour les années 1995 à 2000.

« Si Mines Wabush et IOC, qui contestent leur évaluation foncière, se servent également de cet article qui nous cause bien des soucis, nous risquons de perdre 70 millions \$ par année », a vivement lancé le maire Ghislain Lévesque, qui a demandé à la ministre de supprimer ou du moins clarifier cet article. Dans sa demande, le maire de Sept-Îles est appuyé par tous ses homologues de la Côte-Nord et de la Rive-Sud.

EN BREF

Vol de lampes au sodium

Les policiers de Sainte-Foy ont arrêté un homme de 20 ans, de Victoriaville, à la suite d'un vol de quatre lampes au sodium commis dans la nuit de samedi à hier, dans les serres du Jardin Van den Hende, sur le campus de l'université Laval, à Sainte-Foy. Un autre suspect a réussi à s'échapper, mais les lampes ont été retrouvées. Les lampes au sodium, qui coûtent plusieurs centaines de dollars pièce, sont fort prisées pour la culture de cannabis. C'est la troisième fois en quelques semaines qu'un tel vol était commis dans les serres de l'université. Les agents de sécurité avaient intensifié leur surveillance, et ce sont eux qui ont aperçu les suspects rôder. L'homme arrêté hier sera accusé aujourd'hui d'introduction par effraction et vol. C.S.

SEMAINE DE PRÉVENTION DES INTOXICATIONS

Le danger guette les adultes autant que les petits

LAURA-JULIE PERREAULT
Le Soleil

QUÉBEC — La semaine de prévention des intoxications prend son envol aujourd'hui à travers toute l'Amérique du Nord. Bien que les enfants soient le public cible de la campagne de sensibilisation, les adultes québécois ne représentaient pas moins de 50% des victimes d'intoxication l'an passé.



Lors de sa visite au SOLEIL, hier, le directeur du Centre antipoison du Québec, Guy Sanfaçon, remarquait quelques plantes d'allure inoffensive, mais éventuellement toxiques en cas d'ingestion, dans une rocaille intérieure.

De ce nombre, seulement 15% des incidents étaient des intoxications volontaires. « Bien des gens ne sont pas au courant des dangers reliés aux produits et aux médicaments qu'ils utilisent à la maison », constatait le directeur du Centre antipoison du Québec (CAPQ), Guy Sanfaçon, lors d'une entrevue avec LE SOLEIL hier.

Il explique que l'eau de Javel, les pesticides, le chlore et le mélange peu judicieux de différents produits ménagers ont été à l'origine l'an dernier de plusieurs empoisonnements chez les adultes.

Pendant la crise du verglas, les appels reçus au Centre antipoison ont grimpé à plus de 189 par jour. Le monoxyde de carbone émanant de différents systèmes de chauffage était alors le principal responsable des malaises rapportés.

Pour empêcher la récurrence de tels incidents, le CAPQ a tenté d'informer le grand public en distribuant des dépliants et en installant des kiosques d'informations dans différents centres commerciaux.

« Mais c'est coûteux et ça ne nous permet pas d'atteindre beaucoup de monde », déplore le directeur. Comme première règle de sécurité, il conseille aux gens de bien lire les étiquettes et les notes de posologie qui se trouvent sur les produits qu'ils utilisent.

Conscient de la vulnérabilité des enfants d'âge préscolaire (40% des cas relevés), c'est plutôt sur les risques qu'encourent les tout-petits que le Centre antipoison tente de mettre l'accent lors de sa 4e semaine de prévention.

Une pièce de théâtre, intitulée *Bertille et Nello*, fera le tour des écoles pendant tout le printemps afin d'apprendre aux bambins à identifier les symboles d'avertissement qui figurent sur les bouteilles de produits domestiques.

Un site Web (www.petitmonde.qc.ca) met à la disposition des parents un jeu-questionnaire sur les différents dangers auxquels les enfants sont exposés tous les jours.

« Un petit jeu que nous avons fait dans un kiosque nous a montré que les parents font autant d'erreurs que les enfants », soulignait du coup M. Sanfaçon.

Selon lui, la campagne de sensibilisation auprès des familles porte fruit. Les cas d'intoxications infantiles ont diminué d'environ 5% en trois ans.

« Mais la plupart des accidents pourraient être évités, autant chez les enfants que chez les adultes », continue celui qui dirige le Centre antipoison depuis son ouverture, en 1986.

106 000 APPELS

Située à Québec, derrière le CHUL, l'organisation a reçu plus de 106 000 appels d'urgence provenant des quatre coins de la province en 1998. Des 57 000 véritables cas d'intoxication relevés, 19 ont entraîné la mort. Recevant les appels 24 heures par jour et 7 jours sur 7, les 18 infirmières du CAPQ réussissent à régier à distance la grande majorité des intoxications.

M. Sanfaçon note que le traitement des affligés serait encore plus rapide si les gens gardaient une bouteille de sirop d'ipéca à la maison. Ce liquide déclenche le vomissement en cas de besoin.

En plus des infirmières spécialisées, un médecin toxicologue est toujours disponible au bout

du fil pour répondre aux cas plus complexes ou pour aider les urgentologues à traiter les patients qui doivent se rendre à l'hôpital plus rapidement. Selon les statistiques recueillies dans les centres hospitaliers, près de 50% des intoxications ne sont toutefois pas rapportées au Centre antipoison.

Du sirop d'ipéca, pour faire vomir si nécessaire

LE SOLEIL

Radio-Canada
Télévision



présentent le concours

DU SOLEIL AU CE SOIR

À gagner:

UN CINÉMA MAISON Panasonic offert par LA CLEF DE SOL, une valeur de 3000 \$, téléviseur 32", meuble de rangement, vidéo Hi-Fi, récepteur Prologic avec haut parleurs.

Pour participer:

Regardez LE QUÉBEC CE SOIR en semaine et le dimanche entre 18 h et 19 h, surveillez le symbole qui apparaît au bas de l'écran, remplissez le coupon ci-joint en mentionnant le sujet du reportage dont il est question lorsque le symbole du concours apparaît.



QUESTION DU LUNDI:

Quel est le sujet du reportage du QUÉBEC CE SOIR sur lequel vous avez vu le symbole du concours?

Réponse: _____

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél. résidence: _____ Tél. bureau: _____

Retourner ce coupon par la poste à: Radio-Canada, CONCOURS LE SOLEIL AU CE SOIR C.P. 10 400 Ste-Foy G1V 2X2 ou déposer dans un des magasins de LA CLEF DE SOL. Réservé aux 18 ans et plus. Règlements disponibles à Radio-Canada et au Soleil. Un coupon par enveloppe. Tirage jeudi 1^{er} avril 1999.

CAVALIER « Édition spéciale »

1,9%
à la location ou à l'achat**

« Édition spéciale 99 »

Régulateur de vitesse, verrouillage des portes à commande électrique et pare-boue, plus radiocassette AM/FM stéréo.



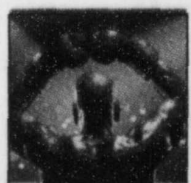
Évitez de perdre des plumes.
Dispositif antivol PASSLock,
sacs gonflables de nouvelle génération
côtés conducteur et passager.



Idéal pour une tonne de bagages.
Siège arrière à dossier rabattable
multipliant l'espace cargo.



Un poids de moins sur vos épaules.
Freins antiblocage aux 4 roues permettant de
contrôler vos freinages sur chaussée humide.



Un moteur qui fait le poids.
Moteur 2.2 L de 115 chevaux,
boîte manuelle à 5 vitesses.

Comptant	Mensualité
0 \$	243 \$
1 211 \$	208 \$
2 261 \$	178 \$

Parce que l'hiver est déjà assez lourd comme ça, nous avons doté la Cavalier berline de plus d'équipements de série que n'importe quelle autre voiture de sa catégorie pour que vous puissiez traverser la saison sans tracas. Maintenant offerte à un prix qui ne fait pas osciller la balance.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réserves aux particuliers, s'appliquent aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 300 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. **Taux de financement de 1,9% applicable sur des termes allant jusqu'à 36 mois à la location et jusqu'à 48 mois à l'achat. Taux à l'achat de 3,9% également disponible de 49 à 60 mois. Sujet à l'approbation du crédit. Rabais aux diplômés taxables et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com

CHEVROLET
Oldsmobile

178 \$ /mois*
location 36 mois

La Cavalier. Connue pour en prendre. Reconnue pour en donner.

LE QUÉBEC LE CANADA



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER
La ministre Goupil

RAPPORT POITRAS Goupil s'impatiente

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTREAL — La décision de déposer ou non des plaintes criminelles à l'égard de policiers de la Sûreté du Québec, à la lumière des travaux de la commission Poitras, ne saurait tarder. « On m'avait parlé d'un mois il y a un mois », a déclaré la ministre de la Justice et procureure générale, Linda Goupil, dans une interview téléphonique, il y a quelques jours.

La tâche d'évaluer s'il y a matière à poursuites a été confiée au procureur de la Couronne de Québec, Mario Tremblay. « J'attends avec impatience de recevoir les constatations qui auront été faites par le procureur Tremblay, en qui j'ai énormément confiance. Il est méticuleux et reconnu pour son expertise et son bon jugement.

« Considérant l'ampleur du rapport, c'est un travail colossal », a ajouté la ministre.

Même si le gros des recommandations de la commission Poitras concernent le ministère de la Sécurité publique, M^{me} Goupil a demandé à des gens de son ministère de se pencher sur certaines questions, dont celle ayant trait au droit presque illimité des policiers aux services d'un avocat, aux frais des contribuables, droit inclus dans les conventions collectives autant des policiers que des officiers.

« Je suis très sensible à cette question. Il s'agit de frais énormes. Il y a des acquis dans les conventions collectives signées de bonne foi », a commenté la ministre.

« J'ai demandé de trouver des façons de faire, des éléments de réflexion et de solution afin de pouvoir les soumettre au conseil des ministres. C'est une question sur laquelle plusieurs de mes collègues sont également très sensibles », a souligné M^{me} Goupil.

LA CONCILIATION

Par ailleurs, la ministre Goupil, a dit miser énormément sur la médiation et la conciliation pour écourter les délais d'attente et réduire les coûts des citoyens qui ont recours au système judiciaire. La ministre déplore qu'à l'heure actuelle, la justice ne soit pas accessible à tout le monde, particulièrement à la classe moyenne.

Au-delà des bienfaits attendus de la réforme du code de procédure, qui écourte les délais et limite l'utilisation des tribunaux, M^{me} Goupil fait le pari que de plus en plus de gens vont se tourner vers la médiation familiale et la conciliation pour régler leurs différends.

Une lecture même rapide de la feuille de route professionnelle de M^{me} Goupil permet de constater que la médiation familiale est un objet de grand intérêt pour elle.

Comme le dossier lui tient à coeur, elle verra à ce que cet outil conserve toute sa crédibilité. C'est dans cet esprit qu'elle attend les recommandations du comité d'étude chargé d'identifier des moyens pour en améliorer le fonctionnement.

En sa qualité de titulaire du Tribunal administratif du Québec, la ministre entend miser là aussi sur la conciliation pour accélérer le rythme de traitement des dossiers. Quelque 65 000 dossiers seraient en attente devant les divers tribunaux administratifs.

Interrogée sur ce sujet, la ministre a soutenu qu'avec les dispositions de la nouvelle loi, mise en place il y a moins d'un an, 13% de plus de dossiers ont été fermés comparativement à l'an dernier. « Cela dit, il est vrai qu'il y a beaucoup trop de dossiers en attente au tribunal administratif, beaucoup trop », a-t-elle ajouté.

Ainsi, elle a obtenu de son collègue du ministère de la Solidarité sociale, André Boisclair, qu'il augmente le nombre de personnes chargées de préparer les dossiers en matière de sécurité du revenu.

Des discussions lui permettent de croire qu'il en ira de même du côté des plaintes au sujet de l'assurance-automobile, là où il y a des retards importants, reconnaît la ministre, relativement au traitement des dossiers.

NÉGOCIATIONS

Les cégeps sonnent la charge

Le personnel syndiqué prépare une rude bataille

■ MONTREAL (PC) — L'ensemble du personnel oeuvrant dans les cégeps s'est mobilisé et a sonné la charge, hier à Montréal, de ce qui s'annonce comme une rude bataille pour améliorer ses conditions de travail.

Les moyens de pression s'intensifieront cette semaine et seront suivis par d'autres encore plus lourds, dans un proche avenir. Une grève est même envisagée au « moment opportun ».

« On va refroidir l'ardeur du gouvernement, ce printemps, et ça va chauffer cet automne », a prédit Réginald Sorel, porte-parole de la Fédération des enseignants et enseignants des cégeps.

Réunis en conférence de presse, des représentants des enseignants, du personnel professionnel et du personnel de soutien regroupés au sein des sept plus importantes fédérations du réseau collégial ont parlé de leurs revendications. Se disant les grands oubliés du dernier budget provincial, ils exigent des réinvestissements massifs dans le réseau pour accroître le

nombre de ressources, le maintien du plancher d'emplois pour les enseignants, et la création d'un tel plancher pour le personnel professionnel et de soutien. Ils en ont aussi contre la précarité de l'emploi et la sous-traitance.

« Le gouvernement veut le beurre, l'argent du beurre et le pâtissier qui va avec. »

Demain, 23 mars, a été décrété « Journée nationale d'intervention des enseignants dans les classes sur l'avenir du réseau collégial ». Les enseignants informeront alors leurs élèves de leurs revendications, et leur expliqueront pourquoi le personnel enseignant rejette les offres du gouvernement pour le renouvellement de leur convention collective. Ce sera aussi la journée de « remise du bulletin de santé du réseau ».

Les professionnels et le personnel de soutien tiendront eux aussi une opération « bulletin de notes », le 23 mars.

NÉGOS ARDUES

« Notre plan d'action vise à nous donner les moyens d'exercer notre profession correctement », a expliqué M. Sorel. De force, nous avons consenti à des réductions de ressources, depuis quatre ou cinq ans. On s'est investi dans la réforme, on veut que notre travail soit reconnu. Ce ne sont pas les quelques millions saupoudrés par le ministre de l'Éducation, la semaine dernière, qui vont sortir le réseau du gouffre dans lequel il est plongé. Il n'y a pas de vrais réinvestissements. »

Pour Pierre Patry, porte-parole de la Fédération nationale des enseignants et enseignantes des cégeps, le gouvernement veut « le beurre, l'argent du beurre, et le pâtissier qui va avec ».

Tous s'accordent à dire que les négociations seront difficiles. « La question de la grève est présente. On choisira le moment et le comment. Mais c'est inévitable, on s'en va vers une confrontation », a conclu M. Sorel.



Les parents du jeune Tyrell Dueck refusent la chimio pour des motifs religieux

Le cancer a gagné la partie

Le traitement imposé par la cour vient trop tard

SASKATOON (PC) — Le cancer dont souffre Tyrell Dueck, ce garçon de 13 ans qui refusait de poursuivre ses traitements médicaux, s'est étendu à ses poumons, ce qui réduit considérablement ses chances de guérison.

« Le combat que menait Tyrell devant les tribunaux est terminé. Si jamais cette affaire a été dans les mains des mortels, elle est maintenant entre les mains de Dieu », a déclaré hier l'avocat de la famille, Owen Griffiths, au cours d'une conférence de presse. Les médecins ont annoncé à Tyrell qu'ils ne pouvaient plus rien faire pour lui, et il a passé la fin de semaine chez lui avec sa famille.

Le garçon de Martensville, près de Saskatoon, avait découvert une bosse sur sa jambe le 1er octobre, après avoir glissé en prenant sa douche. Les médecins ont diagnostiqué un cancer des os.

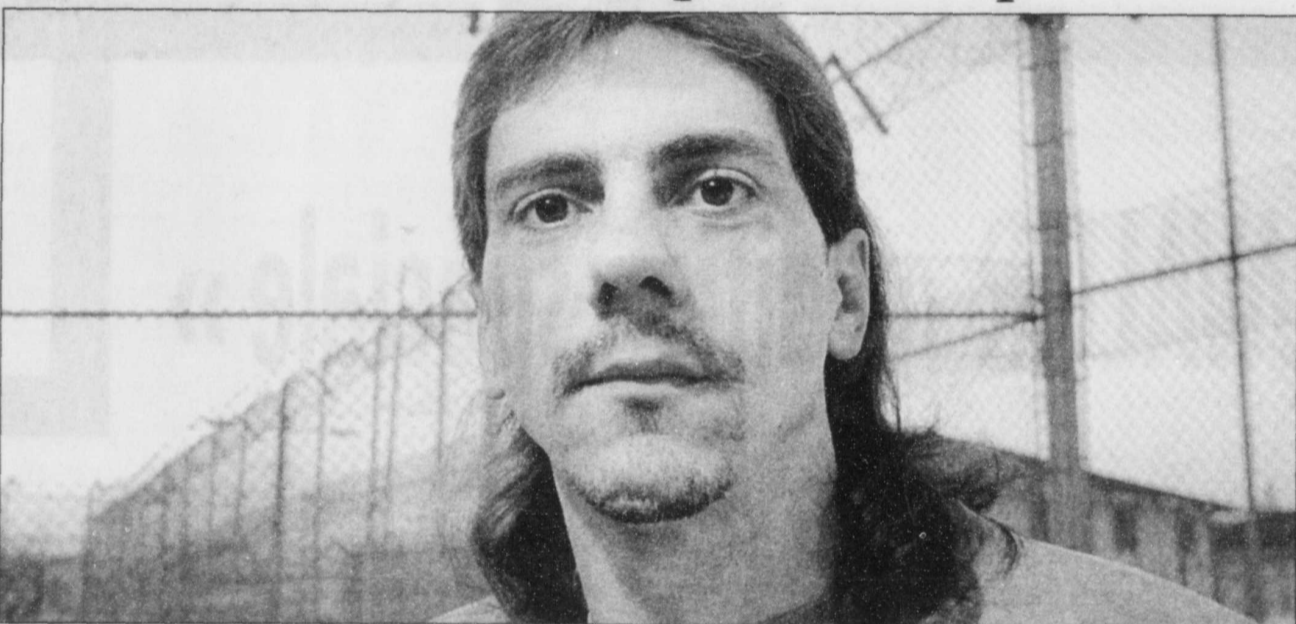
Lui-même et sa famille se sont opposés aux traitements de chimiothérapie prévus dans son cas, ainsi qu'à l'amputation partielle de sa jambe. Les membres de la famille sont chrétiens fondamentalistes, et ils préféraient avoir recours à des traitements alternatifs et prier pour sa guérison. Ils souhaitaient notamment que Tyrell suive au Mexique un traitement à base d'herbes et de fortes doses de vitamines.

Le ministère des Services sociaux de la Saskatchewan a fait appel aux tribunaux à deux reprises et la semaine dernière, un juge a ordonné au garçon de reprendre les traitements. Sa famille prévoyait cependant interjeter appel.

À la suite du jugement, Tyrell a été hospitalisé à la clinique du cancer de Saskatoon afin d'y subir une série de tests pour le préparer à la chimiothérapie. Les résultats de ces tests ont démontré que le cancer s'était répandu.

Le médecin du garçon a précisé que seulement 10% des patients survivent à cette forme de cancer, un type rare d'ostéosarcome, une fois qu'il s'est étendu aux poumons. Tyrell avait subi deux traitements presque complets de chimiothérapie jusqu'au 1er mars, lorsqu'il a refusé d'en subir un nouveau. I

Il avoue un meurtre quatre ans plus tard



Un individu a avoué être l'auteur d'un meurtre commis en 1995, pour lequel un autre homme purge présentement une peine d'emprisonnement à perpétuité. Dans une confession manuscrite de trois pages en date du 25 août 1998 et remise au quotidien Toronto Star, Roy Hopkins avoue avoir tiré sur Fred Sheppard, âgé de 77 ans, de Milton, en Ontario. Keith Madeley, âgé de 26 ans, a été reconnu coupable l'an dernier de ce meurtre, et il a été condamné à l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant au moins 25 ans.

LA GRC AU SOMMET DE L'APEC

Une «agression» justifiée pour un expert

■ VANCOUVER (PC) — Les policiers de la Gendarmerie royale du Canada qui ont aspergé de poivre de Cayenne des manifestants au sommet de l'APEC ont commis une forme de voies de fait qui pourrait être justifiée en vertu de la loi. C'est du moins ce qu'estime un expert, professeur de droit, dans un avis juridique préparé pour l'ex-procureur de l'enquête sur l'affaire de l'APEC.



Plusieurs manifestants ont goûté à la médecine de la GRC.

« Il n'y a pas de doute que les actions des agents de la paix, le recours au poivre de Cayenne, et même les arrestations, représentent des agressions ou des atteintes aux personnes affectées », écrit David Paciocco. Il ajoute que les actions des policiers ont « limité la liberté d'expression ». « La question, dans chaque cas, sera de déterminer si les officiers étaient en droit de poser des actes qui seraient autrement considérés comme illégaux ou inconstitutionnels. »

Toutes ces questions pourraient être abordées à compter d'aujourd'hui, alors que l'enquête de la Commission des plaintes du public contre la GRC sur l'affaire de l'APEC reprend ses audiences, pour la deuxième fois en un an.

L'unique commissaire, Ted Hughes, entendra les déclarations préliminaires des avocats des manifestants, de la police et d'autres parties. Puis, le juge à la retraite entendra un premier témoin en audience, tournant la page sur la précédente enquête, qui a sombré dans le chaos et a dû être interrompue. Plus d'une centaine de témoins seront entendus par la commission de surveillance des activités de la police fédérale.

L'enquête vise à évaluer la conduite des agents de la GRC au Sommet de la coopération économique Asie-Pacifi-

que, où plusieurs manifestants ont été arrêtés, arrosés de poivre de Cayenne, et où des manifestantes ont été fouillées à nu.

L'enquête du juge Hughes cherchera aussi à déterminer la validité d'allégation selon lesquelles le bureau du premier ministre Jean Chrétien serait intervenu dans la sécurité du sommet dans le but d'éviter toute manifestation embarrassante aux 18 leaders de pays du Pacifique qui s'étaient déplacés à Vancouver pour l'occasion.

M. Paciocco avait préparé ces avis juridiques à l'intention du premier procureur de l'enquête, Chris Considine, qui a depuis été remplacé par Marvin Storrow.

Rejoint à Ottawa, M. Paciocco s'est refusé à tout commentaire.

Cameron Ward, qui représente plusieurs manifestants, a aussi dit préférer ne pas commenter le point de vue exprimé par M. Paciocco.

Cependant, l'avocat d'une quarantaine d'agents de la GRC s'est dit en désaccord avec l'opinion de M. Paciocco selon lequel les agents de la GRC auraient commis des agressions, mais que ces agressions étaient justifiées.

Il a ajouté qu'à son avis, il serait démontré que la police a simplement mené une difficile opération de sécurité, de la manière appropriée.

JUGES DE PAIX À POUVOIRS ÉTENDUS Constitutionnalité contestée

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Un avis d'intention déposé en cour supérieure réclame de déclarer inconstitutionnelle la nomination de juges de paix à pouvoirs étendus.

Au nombre de dix, dans cinq palais de justice du Québec, ces juges de paix aux pouvoirs étendus ont non seulement la juridiction des juges de paix au sens du Code criminel, mais ils siègent également en matière pénale et statutaire provinciale et fédérale. À Québec, c'est le juge de paix à pouvoirs étendus qui entend, entre autres, toutes les causes relevant du Code de la sécurité routière. C'est donc à tort que les citoyens croient que leurs causes y sont jugées par un juge de la cour du Québec.

Il s'agit plutôt d'un avocat, nommé à cette fonction pour une période bien définie par le ministre de la Justice. Leur salaire, fixé par décret, s'établit à environ 80% de celui d'un juge de la cour du Québec. Le gouvernement a créé la fonction seulement en 1993.

Ces éléments figurent d'ailleurs parmi les raisons invoquées par le justiciable qui vient de déposer l'avis d'intention en cour supérieure. Bien qu'il

concerne tous les juges de paix à pouvoirs étendus, il ne nomme que celui siégeant à Québec. Il s'agit du juge Rosaire Vallières, nommé en avril 1997 pour une période de deux ans.

L'avocat du justiciable, M^e Paul Langevin, a précisé au SOLEIL qu'il demande à la ministre de la Justice d'ordonner immédiatement aux juges de paix à pouvoirs étendus de cesser de siéger. Les justiciables, estime

l'avocat, ne peuvent trouver justice devant eux, l'institution qu'ils incarnent n'étant pas indépendante. Compte tenu de la gravité de la situation qu'il soulève et de l'apparence de justice qui n'est pas assurée, M^e Langevin affirme donc que les juges de paix à pouvoirs étendus doivent immédiatement cesser de siéger.

Suivant l'avis d'intention, tant la nomination de ces juges que leurs condi-

tions salariales sont inconstitutionnelles. Une personne raisonnable pourrait croire que la courte durée des nominations ne met pas les juges à l'abri de toute ingérence gouvernementale, peut-on lire. Le juge, explique-t-on en effet, dépend du bon vouloir du ministre.

D'autre part, l'avis évoque une atteinte aux principes de l'indépendance judiciaire qui doivent garantir au juge une sécurité d'emploi et une sécurité financière. En concédant que ces juges soient nommés pour une durée déterminée renouvelable, l'auteur de l'avis d'intention préconise que le processus de renouvellement repose sur des normes précises, reliées à la performance, au rendement et à la conduite générale. La personne à être nommée de nouveau aurait l'occasion de se faire entendre au cours du processus.

De plus, avance-t-on, le non-renouvellement du mandat devrait toujours être motivé selon des critères objectifs préétablis. Actuellement, au contraire, tout le pouvoir de nomination et/ou de renouvellement est concentré entre les mains du ministre de la Justice.

Ils entendent toutes les causes sur la sécurité routière

Rien ne va plus dans le N.-B. francophone L'économie pique du nez

FREDERICTON (PC) — Une brochette de compagnies ayant tour à tour déserté le nord du Nouveau-Brunswick, la région que certains surnomment le « Cap Breton de la province », n'en finit plus d'encaisser les coups d'une crise économique qui a fait grimper à 27% le taux de chômage dans certains villages.

Les récents échecs d'une série d'entreprises de l'industrie du textile du nord de la province — une région à forte population francophone — n'a fait qu'alourdir les problèmes d'emploi causés par la léthargie des secteurs des pêches et des mines.

« Il y a une dépression dans le Nord », croit le chef de l'opposition conservatrice, Bernard Lord, ajoutant que la question devrait constituer un souci majeur lors des élections provinciales, prévues ce printemps ou à l'automne. « On entend les gens parler du Nord comme s'il était tombé dans l'oubli. C'est ce que ressent la population ici. »

Le nord du Nouveau-Brunswick n'a jamais eu la vie facile, les administrations successives des gouvernements provincial et fédéral s'en inquiétant d'ailleurs depuis plusieurs décennies.

Dans les années 1960, par exemple, la province avait complètement refondu

son système d'impôts et de services afin de mieux desservir le nord francophone, désavantagé par rapport au sud, majoritairement anglophone et plus prospère. Les derniers efforts du gouvernement ont consisté à redresser l'économie du Nord en octroyant prêts et subventions plutôt généreux aux compagnies désireuses de s'y installer.

Or, rien ne va plus. Plus tôt ce mois-ci, Adeem Sportwear, de Bathurst, a été mis en liquidation même s'il avait reçu, des gouvernements fédéral et provincial, des prêts et des garanties totalisant 1,8 million \$.

Aussi, les autorités du Nouveau-Brunswick songent à formuler des accusations de fraude contre Calicloth International, un manufacturier de tricot ayant fermé son usine de Bathurst, l'an dernier, alors qu'il devait encore 1,8 million \$ à la province.

La dernière tuile est arrivée par l'entremise de Goodison Textiles, qui a mis la clé dans son usine d'Edmundston, l'an dernier. La mauvaise nouvelle: la compagnie — qui n'a créé que 40 des 300 emplois promis — ne pourra vraisemblablement pas rembourser la totalité des 6,6 millions \$ que lui avait versés le gouvernement.

Une Honda, ça n'a pas de prix!



Mais à ce prix-là...

2088\$*
par mois, location 48 mois

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

HONDA COUPÉ SPORT
OPTION 0\$ COMPTANT
À **258\$** PAR MOIS**

HONDA BERLINE
OPTION 0\$ COMPTANT
À **238\$** PAR MOIS**

*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur le Civic coupé DX 1999 (modèle EJ612X) ou la berline Civic LX 1999 (modèle EJ653X) neufs. Échange ou comptant de 1 975 \$ (coupé) ou 1 430 \$ (berline), la première mensualité et un dépôt de garantie de 250 \$ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. **Option 0 \$ comptant : versement mensuel de 258 \$ (coupé) ou 238 \$ (berline) pendant 48 mois. Première mensualité et dépôt de garantie de 300 \$ (coupé) ou 275 \$ (berline) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

Suzanne Tremblay lutte avec humour

Elle reprend du service, une semaine après son opération pour un cancer du sein

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

■ SAINT-JOSEPH-DE-LEPAGE — La députée de Rimouski-Mitis à la Chambre des communes, Suzanne Tremblay, compte reprendre la lutte politique dès qu'elle aura complété sa convalescence à la suite de l'intervention chirurgicale qu'elle a subie pour retirer une tumeur cancéreuse à un sein. Mais le combat pour sa santé sera la priorité.

Moins d'une semaine après son opération, la députée bloquiste a tenu hier un discours d'une vingtaine de minutes sur un ton déterminé devant les militants de son comté réunis en assemblée générale à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Lepage, près de Mont-Joli.

Elle a même réussi à dérider son auditoire à plusieurs occasions. « J'ai reçu d'excellents soins du Centre hospitalier régional de Rimouski et du CLSC de l'Estuaire. Tous les gestes que je pose sont approuvés à l'avance. C'est le seul endroit où j'obéis! J'ai même une journée d'avance sur mes exercices. N'oubliez pas que c'est au sein qu'on m'a opérée, pas entre les deux oreilles », a lancé la députée avant de faire le bilan des actions posées au cours de la dernière année du Bloc québécois dans Rimouski-Mitis.

La députée a même fait des blagues sur l'âge de l'orateur invité Pierre Paquette, loin de paraître les... 43 ans mentionnés dans son curriculum vitae pour ne lui en donner qu'une trentaine.

La leader adjointe du Bloc québécois a aussi participé activement au débat sur le changement de nom de son comté pour celui de « La Mitis et Rimouski-Neigette » et à celui sur les nouvelles orientations du mouvement souverainiste.

Mais le combat politique laissera place pour l'instant à celui qu'elle mène pour sa santé. « C'est un coup dur. Mais j'ai eu beaucoup de soutien de ma famille où on est habitué de vivre avec cette maladie. Mais on pense jamais que ça va nous atteindre personnellement. Je ne sentais vraiment pas de douleur particulière. C'était vraiment une surprise. Le plus angoissant est d'attendre si je vais devoir recevoir ou non de la chimiothérapie avec tout ce que cela entraîne. On m'a rassurée quand j'ai su que je n'avais pas métastases », a rappelé au SOLEIL, la députée qui est demeurée pendant près d'une heure et demie à l'assemblée dans la petite salle municipi-



COLLABORATION SPÉCIALE, CARL THÉRIAULT
Suzanne Tremblay participait à une assemblée politique hier.

pale surchauffée.

Il n'est pas question de précipiter un retour au travail. « J'ai hâte de revenir mais je vais prendre le temps nécessaire. Ce combat-là, je ne veux pas le perdre. C'est ma priorité. Je vais y consacrer toute mon énergie. Je ne reviendrai pas de façon prématurée. Je vais prendre le prochain mois pour recouvrer totalement ma santé. Je vais franchir les étapes une par une. Je reviendrai quand je sentirai que mes forces sont revenues avec le O.K. des médecins. »

Les messages de sympathie de toutes provenances politiques à son égard l'ont particulièrement touché. « Les gens peuvent appeler ça par des noms différents comme union de prières, ondes positives ou pensée positive. Moi, je sens beaucoup d'énergie. J'ai reçu des messages de sympathie du premier ministre du Canada et de tous les partis politiques confondus. Sheila Copps, Paul Martin et le président de la Chambre m'ont téléphoné. Je crois que ces pensées positives comptent. »

TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ

Ottawa étudie

L'opposition craint que les études ne cachent la discrimination fiscale à l'égard des parents au foyer

NAHLAH AYED
Presse canadienne

OTTAWA — Ottawa se penche depuis quelques années sur différents aspects du travail non rémunéré, révèlent des documents fédéraux. Ces documents, rédigés pour le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, font état de six projets visant à comprendre la valeur du travail non payé, qui le fait et qui en bénéficie.

Les partis d'opposition ont à plusieurs reprises critiqué les libéraux à ce sujet au cours des dernières semaines, en disant que les politiques fiscales du gouvernement libéral sont discriminatoires à l'endroit des parents demeurant au foyer. Une femme de Calgary a soumis cette plainte aux Nations unies.

Le ministère du Développement des ressources humaines a recueilli des données sur des tâches comme s'occuper d'enfants ou de personnes âgées à la maison, indiquent les documents obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Statistique Canada s'efforce de développer un système permettant de mesurer à la fois le travail rétribué et non rétribué au pays, une démarche à laquelle les groupes de femmes sont favorables et qu'elles encouragent depuis des années.

Selon un des documents, le système de comptabilité du travail total « améliorerait sensiblement l'aptitude du gouvernement à mesurer le travail non rétribué et l'impact de ses politiques sur l'économie non rétribuée ».

Statistique Canada va aussi élargir son sondage annuel sur l'utilisation du temps, prévu pour ce printemps. D'autres projets examinent des méthodes « alternatives » d'organisation du travail, le bénévolat ainsi que les attitudes qui incitent les gens à le faire.

Mais Diane Ablonczy, critique du Parti réformiste pour les affaires sociales, soutient que les recherches d'Ottawa ne sont probablement que pour la forme. Selon elle, la réticence des libéraux à mettre fin à la discrimination fiscale contredit leur supposé intérêt pour cette question du travail non payé.

Le gouvernement a à maintes reprises nié qu'il pratique la discrimination contre les parents au foyer, et se prétend un leader mondial de la mesure de la valeur du travail non rémunéré.

La question de la fiscalité a été soumise au comité parlementaire des finances, qui doit l'étudier dans les semaines à venir.

Ce débat incite les groupes de femmes à renouveler leur plaidoyer en faveur de la reconnaissance du travail non payé.

« Il est clair que sans le travail non rémunéré, la société se désintégrerait », a déclaré Helen Saravanamuttoo, du Conseil national des femmes du Canada. M^{me} Saravanamuttoo craint que la question ne soit maintenant reléguée à l'arrière-plan.

Le système de taxation et le régime de pensions devraient être modifiés, croit-elle, et des mesures de soutien éviteraient que les travailleurs non rémunérés ne se voient forcés de dépendre de l'aide sociale.

Le CNFC veut une révision du système de taxation

EN BREF

Hausse des crimes de nature haineuse à Toronto

La police de Toronto fait état d'une augmentation du nombre des crimes de nature haineuse qui sont rapportés dans cette ville, et elle l'attribue au fait que la population soit plus sensibilisée. Le détective Bernie Hoy, de l'unité des crimes de nature haineuse du Service de police de Toronto, affirme que 228 crimes de ce type ont été rapportés l'an dernier, alors qu'il y en avait eu

187 en 1997. « Le fait que la population soit plus conscientisée est probablement la principale raison de cette augmentation », a-t-il déclaré samedi aux participants d'un colloque antiraciste. Le détective Hoy précise qu'il y a encore beaucoup de gens qui sont antisémites, que la plupart des crimes commis contre une race le sont contre les Noirs, et qu'il y a une augmentation des crimes de nature haineuse contre les homosexuels. La plupart des auteurs de ces crimes n'appartiennent pas à un groupe en particulier, et en sont habituellement à leur premier délit, ajoute-t-il. Le colloque était organisé par le Comité tamoul antiraciste, afin de souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. (PC)

Ford Taurus SE 99 ou Mercury Sable GS 99 berline

299\$ / mois

LOCATION 36 MOIS
TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS

OPTION **0\$** COMPTANT DISPONIBLE

Taurus et Sable en version familiale disponibles moyennant un léger supplément.

OBJECTIF
6000
VÉHICULES EN
60
JOURS
FORD ET MERCURY

**100 VÉHICULES PAR JOUR!
6000 EN 60 JOURS!
LOUEZ SANS DÉPÔT DE SÉCURITÉ,
TRANSPORT INCLUS!
VENEZ FAIRE UNE OFFRE AVANT
QUE LA COUR NE SOIT VIDE!**

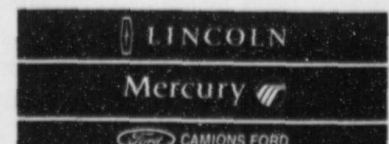


- Moteur V6 et transmission automatique à surmultipliée
- Climatiseur
- Lève-glaces et verrouillage des portes électriques
- Programmateur de vitesse

JUSQU'À **1000\$!**
DE RABATS AUX **DIPLÔMÉS!**



Vos concessionnaires Ford et vos concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca



Pour vaincre le racisme

La CSN suggère l'enseignement de l'histoire et de la géographie

MONTRÉAL (PC) — Pour lutter contre la discrimination raciale, l'enseignement de l'histoire et de la géographie d'ici et d'ailleurs doit constituer un élément central du programme scolaire primaire et secondaire, estime la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Ligue des Noirs du Québec.

Les deux organismes se sont associés dans une déclaration commune, hier à Montréal, à l'occasion du 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

« L'histoire est très peu enseignée. Et dans l'enseignement de l'histoire, il est très peu question de l'apport pluriel au développement du Québec », a déclaré le président de la CSN, Gérald Larose.

La CSN et la Ligue des Noirs considèrent l'éducation et la sensibilisation à la discrimination raciale comme des outils indispensables. De plus, elles sont « convaincues que le travail est la condition essentielle à toute intégration réussie ».

D'autre part, le Conseil des relations interculturelles du gouvernement du Québec a lancé hier une campagne de sensibilisation au problème de la discrimination raciale au Québec.

Lors de l'« Opération 2000 gestes contre le racisme », qui se déroule jusqu'au 2 mai, près de 200 000 cartes postales seront diffusées. Les citoyens sont invités à poser un geste pour une société plus tolérante, ouverte et pacifiste, et à en faire part au conseil.

La journée du 21 mars a été créée par les Nations unies à la mémoire des victimes de la manifestation sanglante de Sharpeville, en Afrique du Sud. En 1960, 70 Noirs sud-africains avaient été tués et 180 autres blessés par la police, alors qu'ils manifestaient pour le droit de circuler librement sans carte d'identité.

Traduire les lois pour que les enfants comprennent

Rock songe à créer un poste de commissaire pour les enfants

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Santé Allan Rock étudie une proposition visant à créer un poste de commissaire pour les enfants, qui serait chargé de s'assurer que les gouvernements défendent les droits et intérêts des jeunes Canadiens.

Les responsabilités du commissaire incluraient la « traduction » des lois en un langage aisément compréhensible par les enfants, avant que les législations ne prennent force de loi.

Le commissaire se rendrait aussi dans les écoles pour solliciter les opinions des enfants et exigerait que leur point de vue soit entendu sur toutes les décisions gouvernementales susceptibles de les affecter.

L'idée d'un commissaire pour les enfants a été



Le ministre Allan Rock

suggérée par la députée libérale Karen Kraft Sloan et une sénatrice libérale, Landon Pearson, qui a dit s'être inspirée d'un commissaire de la Suède.

« Lorsqu'il y a une législation en vue, ils la font traduire dans un langage accessible aux jeunes. Ils la diffusent à la télévision ou sur Internet et demandent les commentaires des enfants. »

Selon la proposition, présentée jeudi dernier au ministre Rock, le commissaire serait responsable directement au Parlement.

Il est encore trop tôt pour savoir si la proposition pourrait obtenir l'accord du cabinet, a indiqué le ministre Rock.

Selon la députée Kraft Sloan, la création d'un tel poste coûterait 6 millions \$.

Les gardiens de prison fédéraux prêts à débrayer

OTTAWA (PC) — Les agents de correction fédéraux pourraient débrayer vers la fin de la semaine si le Conseil du trésor n'accepte pas les recommandations d'un rapport du bureau de conciliation.

Les 4700 agents de correction fédéraux, qui sont sans convention collective depuis deux ans et n'ont pas touché d'augmentation de salaire depuis près de huit ans, réclament la parité complète avec les agents de la Gendarmerie royale du Canada.

Parce que leur travail est jugé essentiel, le syndicat des agents de correction affirme que seulement 700 d'entre eux seraient autorisés à débrayer. Le nombre précis sera déterminé par la Commission des relations de travail dans la Fonction publique.

Le syndicat considère que les salaires de ses membres sont inférieurs de 32% à ceux qui sont versés aux membres de la GRC. Les recommandations du rapport de conciliation rendu public au cours du week-end combleraient une bonne partie de l'écart. Un agent de niveau un gagne 29 000 \$ par an, et un agent au niveau supérieur, 39 000 \$. Par comparaison, un agent de la GRC

touche 54 000 \$ après trois ans.

« Déçu » que le rapport ne recommande pas la parité complète, le syndicat s'est néanmoins dit confiant de pouvoir y parvenir dans le cadre de la prochaine ronde de négociations.

« Nous espérons que le Conseil du trésor acceptera le rapport », a déclaré Daryl Bean, président de l'Alliance de la Fonction publique du Canada.

Un porte-parole du Conseil du trésor a indiqué hier que le rapport était encore à l'étude, mais il a exprimé sa conviction qu'une entente serait conclue avant le délai fixé pour le déclenchement d'une grève, à 0h01, vendredi.

Le Conseil du trésor s'interroge cependant sur les coûts qu'entraînerait la parité salariale. Selon son porte-parole, Robert Bousquet, il en coûterait près de 27 millions \$, en deux ans. « Nous devons aussi tenir compte de l'intérêt des contribuables », a-t-il dit.

Le rapport de conciliation recommande également qu'un comité conjoint du syndicat et de la direction prépare un rapport visant à comparer les tâches, conditions de travail et salaires des agents de la GRC et des agents de correction des prisons provinciales.

EN BREF

300 millions \$ de surplus pour la CSST

Portée par une forte activité économique, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a dégagé un excédent de 310,3 millions \$ à la fin de la 1998. Le niveau de capitalisation a par ailleurs atteint 85,6%, comparativement à 77,6% à la fin de 1997, a fait savoir jeudi le président du conseil d'administration et chef de la direction, Trefflé Lacombe. Ces résultats ne reflètent pas les effets de la baisse importante du taux de cotisation approuvée en mai dernier, a cependant précisé M. Lacombe. Le taux moyen est passé à 2,22 \$ du 100 \$ de masse salariale en janvier 1999, en comparaison de 2,47 \$ en 1998. L'impact de cette baisse sera perceptible sur les résultats de l'an prochain, a expliqué M. Lacombe. « Après une décennie de déficits, la Commission a réussi à redresser la situation financière du régime et a enregistré des surplus depuis les cinq dernières années, a-t-il indiqué. Cette performance découle de l'amélioration des façons de faire amorcée depuis quelques années. » Le surplus de 1998 résulte de l'effet combiné d'une augmentation de la masse salariale cotisable et d'une plus grande activité économique dans des secteurs à plus haut risque, où les cotisations sont plus élevées, a soutenu le président de la CSST. (PC)

De nouveaux billets pour lutter contre la contrefaçon

La Banque du Canada travaille à la conception d'une nouvelle série de billets de banque, plus sophistiqués, dans le but de contrecarrer les activités lucratives des faux-monnaieurs. Les coupures de 5 \$ à 100 \$, qui devraient commencer à circuler l'an prochain, seront conçues pour déjouer les photocopieurs-couleurs et les ordinateurs de bureau, des technologies qui ont porté la contrefaçon à des sommets inégalés. « Le défi de la contrefaçon, telle est la première raison des nouveaux billets de banque », a indiqué Gerry Gaetz, directeur de la monnaie pour la Banque du Canada. Les dirigeants de la Banque se penchent sur une technologie permettant de rendre les billets à la fois plus durables et plus difficiles à reproduire. Ils ont étudié attentivement la monnaie australienne, qui est faite de plastique durable et comporte des hologrammes, des gravures et des dessins élaborés. L'institution a également commencé à solliciter l'avis du public, dans le cadre de groupes témoins. La police canadienne, qui n'arrive pas à enrayer le phénomène de la fausse monnaie depuis quelques années, accueille favorablement l'initiative de la Banque du Canada. Cela va permettre de s'attaquer aux nouvelles technologies, a estimé Paul Laurin, le civil qui est à la tête du Bureau central de la contrefaçon de la GRC. Le volume de billets contrefaits passés au Canada a atteint un sommet l'an dernier, augmentant de près du double (de 2,7 millions \$ à 5,1 millions \$) entre 1997 et 1998. Selon la police, de plus en plus de Canadiens se font de l'argent instantané grâce à des logiciels d'ordinateur et des photocopieurs perfectionnés. (PC)

Escort SE 99
berline ou familiale

239 \$/mois

LOCATION 36 MOIS
TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ REQUIS

OPTION **0 \$** COMPTANT DISPONIBLE

Inclut climatiseur et
transmission automatique
valeur de 2 100 \$



OBJECTIF
6000
VÉHICULES EN
60
JOURS
FORD ET MERCURY

**100 VÉHICULES PAR JOUR !
6000 EN 60 JOURS !
LOUEZ SANS DÉPÔT DE SÉCURITÉ,
TRANSPORT INCLUS !
VENEZ FAIRE UNE OFFRE AVANT
QUE LA COUR NE SOIT VIDE !**

- Direction assistée
- Deux rétroviseurs à réglage électrique
- Entrée sans clé à télécommande

JUSQU'À **1000 \$!**
DE RÉBAIS AUX **DIPLOMÉS**



Vos concessionnaires Ford et vos
concessionnaires Lincoln Mercury
www.acfmq.qc.ca



EN BREF

Un hiver normal au Québec,
sauf dans l'Est

Les précipitations de neige au cours de l'hiver qui vient de se terminer ont été normales dans la plupart des régions du Québec, à l'exception de la Côte-Nord et de la péninsule gaspésienne. Selon le ministère fédéral de l'Environnement, qui compile ses statistiques hivernales du 1er novembre au 20 mars, l'hiver a même été particulièrement clément dans l'Ouest québécois. Montréal a ainsi reçu 155 centimètres de neige; Val d'Or, 144cm; Sherbrooke, 177cm; et Québec, 280cm. A l'autre extrémité de l'échelle, Baie-Comeau a reçu cet hiver 357cm de neige; et Gaspé, 375cm. (PC)

Cinq personnes perdent la vie
de façon accidentelle

At moins cinq personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, en fin de semaine. Hier soir, un jeune homme de 18 ans a été happé mortellement dans le quartier Limoilou, à Québec, par un automobiliste qui ne s'est pas arrêté. Sous le choc, la victime a été projetée à une trentaine de mètres du lieu de la collision. Selon la police, le chauffard conduisait une petite voiture pâle, quatre portes, accidentée à l'avant. Une femme de Sept-Îles âgée de 33 ans, dont l'identité n'a pas été rendue publique, a péri samedi soir après que la motoneige sur laquelle elle prenait place eut heurté un arbre à Sept-Îles, sur la Côte-Nord. Vendredi soir, un motoneigiste de 28 ans, Eric Beaulieu, de Rivière-du-Loup, s'est noyé après que son engin eut défoncé la glace de la rivière du Loup, dans le Bas-Saint-Laurent. Enfin, une collision frontale survenue vendredi soir à Thetford Mines, dans les Appalaches, a fait deux victimes, Nicole Lehoux, 50 ans, et Martin Lambert, 16 ans, tous deux de Black Lake. La première est décédée samedi matin au Centre hospitalier de la région de l'Amiante, où elle avait été transportée après l'accident. Quant à l'adolescent, il a été déclaré cliniquement mort, hier après-midi, par les médecins de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec. (PC)



C'était la fin de la relâche de mars hier, en Ontario, et les milliers de Canadiens de retour au pays ont causé un embouteillage monstre sur le pont reliant Niagara Falls aux États-Unis.

Mike Harris devra témoigner sur les
incidents du parc Ipperwash

TORONTO (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, devra témoigner, en décembre, sur le rôle qu'il a tenu dans l'affrontement survenu en 1995 au parc Ipperwash, au cours duquel un manifestant autochtone, Dudley George, a été abattu par un policier.

M. Harris, le procureur général Charles Harnick et le solliciteur général Bob Runciman ont été tous deux convoqués vendredi, dans le cadre d'une poursuite civile intentée par la famille de Dudley George.

Ce serait la première fois qu'un premier ministre ontarien serait interrogé sous serment dans

une cause civile. M. Harris commencera à livrer son témoignage le 8 décembre à un cabinet d'avocats de Toronto. M. Runciman doit témoigner le 8 septembre et M. Harnick, le 6 octobre.

Les questions qui leur seront posées porteront sur les tactiques qui ont été utilisées par la police ontarienne pour réprimer le soulèvement de septembre 1995 au parc Ipperwash, près du lac Huron. Dudley George fut abattu par le sergent Kenneth Deane le 8 septembre, au cours d'une confrontation entre les policiers et les autochtones, qui protestaient contre la présumée profanation d'un cimetière où reposaient leurs ancêtres.

Le plomb
des balles
de chasse
dans le
sangNouveaux-nés
inuits
contaminés

DENNIS BUECKERT
Presse canadienne

OTTAWA (PC) — Une étude menée dans le nord du Québec a révélé des niveaux élevés de plomb dans le sang d'un pourcentage significatif de nouveau-nés inuits. On soupçonne les plombs utilisés pour la chasse d'être à l'origine du phénomène.

Environ 7% des échantillons sanguins prélevés à partir des cordons ombilicaux de 400 nouveau-nés inuits montraient des concentrations en plomb excédant les normes canadiennes, indique l'étude présentée dans The Medical Post. Seulement 1% des nouveau-nés du sud du Québec affichent des concentrations excédant les normes.

Les chercheurs ont d'abord été étonnés d'observer de telles concentrations de plomb dans le sang, dans une région éloignée des principales sources de pollution. Ce n'est qu'après un véritable travail de détective qu'ils ont identifié les plombs de chasse comme étant les responsables les plus vraisemblables. Les radio-isotopes du sang des nouveau-nés inuits étaient presque identiques à ceux qu'on retrouve dans quatre marques populaires de cartouches de chasse.

Benoît Lévesque, responsable des recherches, a précisé que les niveaux de plomb dans le sang retrouvés au Québec ne sont pas aussi élevés qu'ailleurs dans le monde industriel, et qu'ils ne devraient donc pas susciter de panique.

Il faut, a-t-il dit, sensibiliser les Inuits aux risques de la contamination par le plomb et à la façon de l'éviter. «C'est un sujet assez délicat au sein de la population nordique. Nous voulons que les premiers concernés soient pleinement informés avant que cela fasse le tour de la planète.»

On peut raisonnablement croire que la contamination par le plomb constitue également un problème dans d'autres régions nordiques où les autochtones dépendent fortement du gibier à plumes pour leur alimentation, selon M. Lévesque. Les gens qui n'en consomment qu'à l'occasion ne courent aucun risque.

De nombreuses études tendent à indiquer que l'intoxication au plomb entraîne des troubles de comportement chez les enfants et affecte leur quotient intellectuel, mais le problème avait traditionnellement été associé aux centres-villes fortement pollués. Ces deux grandes sources d'empoisonnement au plomb que constituaient auparavant la peinture et l'essence sont aujourd'hui entièrement dépourvues de plomb.

Les oiseaux ingèrent les plombs en se nourrissant, dans les régions où la chasse est pratiquée de manière intensive. Selon Tony Scheuhammer, du ministère fédéral de l'Environnement, ce n'est que récemment que les chercheurs ont commencé à se pencher sur la possibilité d'un impact sur la santé humaine.

Les chercheurs ont constaté des concentrations élevées de plomb dans le muscle de la poitrine des volatiles même là où on ne trouvait aucun plomb apparent. La contamination serait causée par des particules trop petites pour être visibles.

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a progressivement resserré la réglementation sur l'usage de plombs par les chasseurs. Ceux-ci seront interdits à compter de l'automne pour toute chasse aux oiseaux migrateurs. Mais les plombs sont toujours disponibles sur le marché.

« Une offre que vous ne devriez pas refuser... »

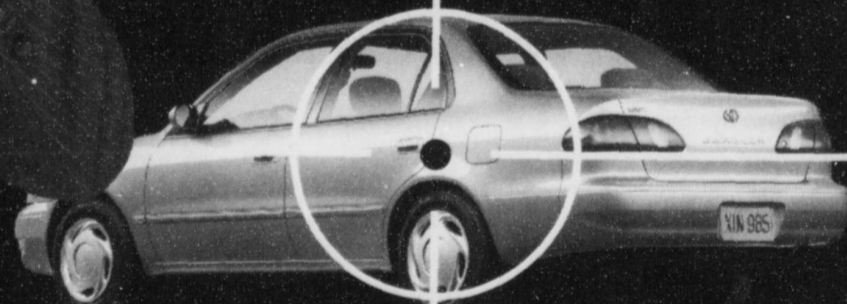


COROLLA

199\$

par mois /
location 48 mois*

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



MENSUALITÉS	COMPTANT**
199\$	1 700\$
219\$	850\$
239\$	0\$

Financement à l'achat

OU 4,8%

jusqu'à 60 mois



Votre concessionnaire
Toyota est fier de
commanditer les jeux
olympiques spéciaux.



TOYOTA

www.toyota.ca



Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota sur les modèles 1999. Immatriculation, assurances et taxes en sus. * Offre valable sur les modèles Corolla VE BR12EM-AA neufs en inventaire, loués et livrés au plus tard le 31 mars 1999. Comptant initial de 1700\$, premier versement de 221,90\$ et dépôt de garantie de 250\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000 km, frais de 7¢/km excédentaire. † Offre de financement à l'achat de 4,8% valable sur tous les modèles Corolla 1999. ** Taxes en sus ou échange équivalent. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Gare aux danoises
de Sobey's

L'Agence canadienne d'inspection des aliments avise les consommateurs allergiques au lait ou aux sulfites de ne pas consommer sept saveurs différentes de danoises de marque Sobey's vendues en emballages de 450 g et portant la date de péremption du 24 mars. Ces pâtisseries contiennent des protéines de lait et une des saveurs pourrait aussi contenir des sulfites qui ne sont pas déclarés sur l'étiquette, prévient-on. Les saveurs suivantes contiennent des protéines de lait : danoises au citron, aux pommes, aux bleuets, aux cerises, aux fraises, aux framboises et au caramel. Les danoises aux pommes risquent aussi de contenir des sulfites. (PC)

LE MONDE

Ultime avertissement au Serbe Milosevic

■ PRISTINA, Yougoslavie (AP, NYTNS) — Belgrade joue avec le feu. Ignorant les menaces de frappes aériennes de l'OTAN, les forces yougoslaves ont poursuivi, hier, leur pilonnage des positions indépendantistes au Kosovo, avec pour conséquences l'augmentation dramatique du nombre des réfugiés et l'envoi de l'émissaire américain Richard Holbrooke en mission de la dernière chance.

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, a précisé que l'artisan des accords de Dayton en Bosnie rencontrerait, ce soir, à Belgrade, le président yougoslave Slobodan Milosevic pour tenter de le faire enfin plier, ce qu'il n'avait pu faire lors de leur précédente entrevue, voilà une dizaine de jours.

Selon M^{me} Albright, le diplomate américain sera porteur d'un ultime avertissement de la communauté internationale à M. Milosevic pour qu'il fasse « cesser l'agression contre les Kosovars albanais et accepter un accord d'intérim avec une force sous commandement de l'OTAN chargée de sa mise en oeuvre », faute de quoi il portera « l'entière responsabilité d'une action militaire de l'OTAN ».

La visite de l'émissaire de Washington devait suivre celle prévue par les trois médiateurs internationaux présents aux récents pourparlers en France, l'Américain Christopher Hill, l'Autrichien Wolfgang Petritsch et le Russe Boris Maïorski.

Holbrooke, qui doit s'entretenir, hier, aujourd'hui à Bruxelles avec les ministres français et britannique des Affaires étrangères, avant son départ pour Belgrade, prévoit aussi de consulter le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana.

Au moment où le Conseil permanent de l'Alliance atlantique se réunissait à Bruxelles pour évoquer la situation au Kosovo, un responsable de l'organisation a fait savoir que M. Solana avait entrepris de consulter les alliés

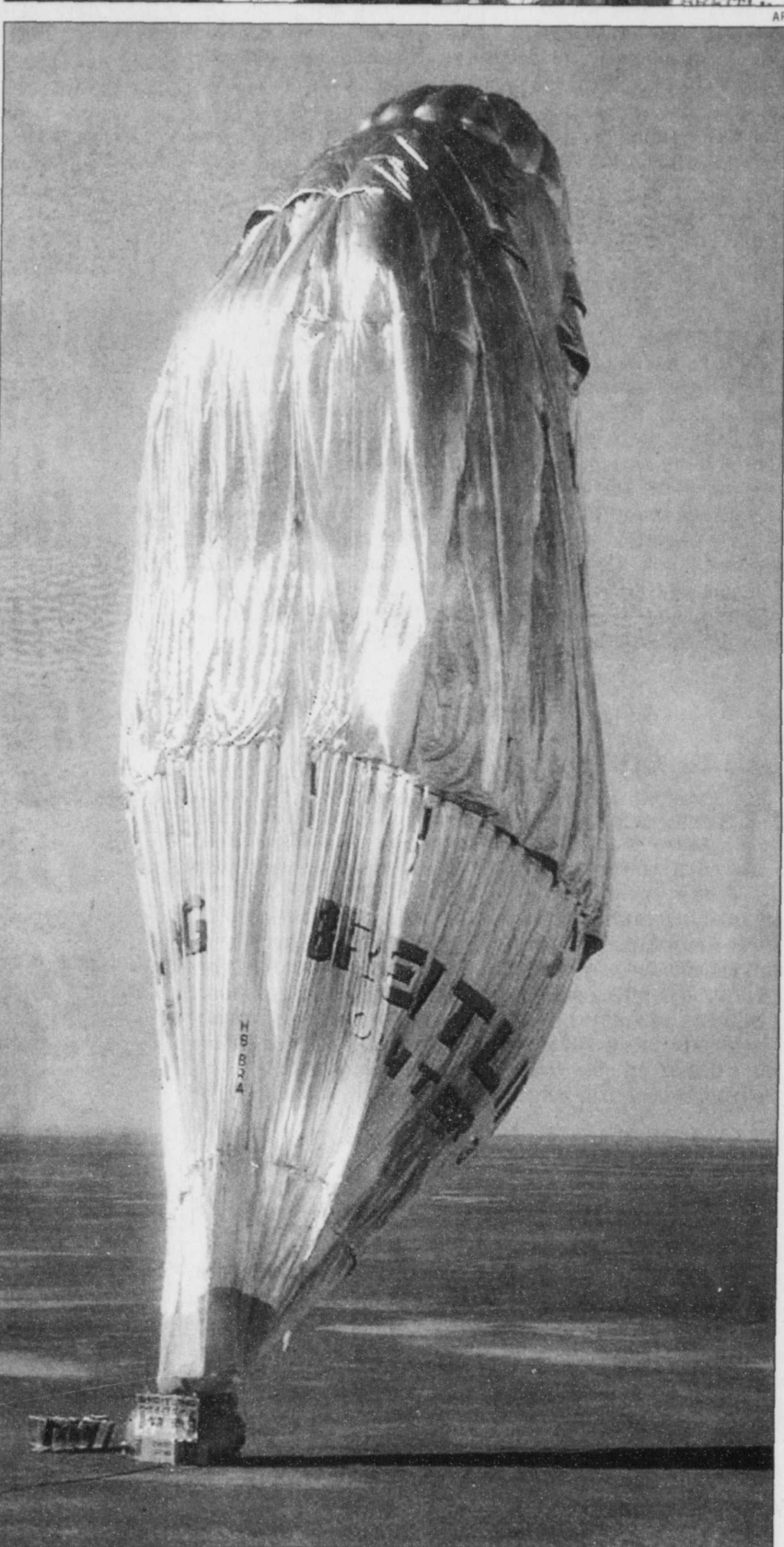
sur le lancement « dans un avenir très proche » de frappes militaires contre la Yougoslavie.

Selon le *New York Times*, l'OTAN tendrait à privilégier des bombardements massifs sur des unités d'élite serbes qui attaquent l'ethnie albanaise du Kosovo.

Le général Nebojsa Pavkovic, commandant des forces yougoslaves du Kosovo a affirmé, lui, que ses armées étaient tout à fait préparées à faire face à n'importe quelle attaque, rapporte l'agence Tanjug à Belgrade.

Sur le terrain, des tirs nourris d'artillerie lourde et de chars ont à nouveau été entendus, hier, dans le centre du Kosovo, notamment près de la ville de Srbica, où l'intensification des combats a contraint des centaines de civils à la fuite. Selon la partie kosovare, l'armée serbe a bombardé neuf villages, poursuivant une offensive d'ampleur commencée la veille, alors que les derniers observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe quittaient le Kosovo pour se replier en Macédoine.

Mission en ballon accomplie!



Au bout de l'aventure, l'oasis. Moins d'une journée après être entrés dans la légende, Bertrand Picard (ci-haut à droite) et Brian Jones ont enfin touché terre. Au terme d'un voyage autour du monde et sans escale de 46 759 km, leur ballon « Orbiter-3 » s'est posé en douceur, hier, aux premières heures du printemps, dans le désert égyptien. Là, sur ce plateau du désert occidental, à plus de 700 km du Caire, les deux aéroliers ont ensuite attendu pendant près de huit heures que des hélicoptères de l'armée égyptienne viennent les chercher. Ramenés dans la capitale égyptienne par un C-130 militaire, les aéroliers ont donné dans la soirée leur première conférence de presse à l'hôtel Sheraton. Survoler la planète, c'était « être dans un autre monde. C'était comme la paix du paradis », a déclaré Picard, souhaitant que leur ballon « devienne un symbole de paix ». Le retour en Suisse était prévu ce matin, à l'aéroport de Genève. Son coéquipier Brian Jones a raconté les huit heures passées dans le désert à « regarder le sable, le soleil, le ciel ». Tout était « très calme ». « Ensuite, nous devions dégonfler le ballon et quand tout fut en ordre, nous sommes allés dormir dans la nacelle pendant deux heures ». L'aérolier britannique a indiqué que la première chose qu'il désirait, c'était d'« avoir un verre de jus d'orange ».

Non, Al Gore n'a pas créé... Internet!

WASHINGTON (AFP) — Le vice-président Al Gore, qui il y a quelques jours avait affirmé avoir « créé » le réseau Internet, a reconnu que ses propos avaient quelque peu dépassé sa pensée, rapportait, hier, le quotidien *Washington Post*.

M. Gore, qui s'exprimait samedi soir devant des responsables du Parti démocrate, a expliqué sur le ton de l'humour sa dernière gaffe: « J'étais un peu fatigué, ce jour-là, parce que j'étais resté debout toute la nuit précédente en train d'inventer la caméra vidéo ».

Dans un entretien à la chaîne CNN, le vice-président Gore avait déclaré, il y a deux semaines, que « durant mon mandat au Congrès des États-Unis, j'ai pris l'initiative de créer Internet ».

Le système précurseur d'Internet fut mis en place en 1969 par le département américain de la Défense et s'appelait alors Arpanet, à usage alors purement militaire. Al Gore était alors âgé de 21 ans.

Les propos de M. Gore avaient suscité une controverse, les républicains saisissant l'occasion pour railler la prétention du vice-président.

« Si Gore a inventé Internet, moi j'ai inventé le correcteur orthographique », avait lancé l'ancien vice-président Dan Quayle, devenu célèbre après son erreur télévisée sur l'orthographe du mot « potato » (pomme de terre) durant la campagne des primaires, en 1992. Quant au chef de file de la majorité républicaine au Sénat, Trent Lott, il s'était vanté d'avoir inventé le trombone (à papier).

Attentat raté contre le président tchétchène

■ GROZNY (d'après AFP) — Une bombe a explosé, hier, à Grozny visant vraisemblablement le président tchétchène Aslan Maskhadov qui, sorti indemne de l'attentat, a accusé des forces à Moscou « visant à déstabiliser la situation dans le Caucase du nord », d'être à l'origine de l'explosion.

M. Maskhadov a fait le rapprochement entre cet attentat, qui a fait un mort et huit blessés, l'explosion d'une forte bombe qui a fait 70 morts et 104 blessés, vendredi sur un marché de Vladikavkaz, la capitale de la république caucasienne d'Ossétie du Nord, et l'enlèvement le 5 mars à Grozny du représentant du ministère de l'Intérieur russe en Tchétchénie, le général Guennadi Chpigoun.

Tous ces actes sont « les maillons d'une même chaîne » visant à déstabiliser le Caucase, a-t-il assuré à la télé. Hier, toutes les forces de police de Tchétchénie ont été placées en état d'alerte avec l'ordre de rechercher deux suspects dans une jeep rouge, a rapporté, hier soir, Interfax.

Deux personnes, qui ont été repérées dans une jeep rouge, sont suspectées d'avoir participé à l'attentat de Grozny, a déclaré le ministre tchétchène de la Sécurité, Turpal Atgueriev.

M. Atgueriev a affirmé que l'attentat d'hier et celui de vendredi à Vladikavkaz étaient liés.

De son côté, le ministre russe de l'Intérieur Sergueï Stepachine a également affirmé que les deux explosions de vendredi et d'hier étaient liées. Sans citer personne, M. Stepachine a accusé les auteurs de ces attentats de chercher à « rompre un fil mince de compréhension mutuelle qui se crée entre Moscou et Grozny et mettre les

peuples de la Russie au seuil d'un conflit ».

Estimant que ces actes terroristes sont liés à la « lutte préélectorale en Russie », le président tchétchène Aslan Maskhadov a affirmé qu'il existait en Russie « des forces qui visent à déstabiliser la situation dans le Caucase du nord pour déclencher l'état d'urgence et annuler les élections ».

Des législatives sont prévues en Russie, en décembre, tandis que la présidentielle aura lieu à l'été 2000.

QUATRIÈME ATTENTAT

Une bombe télécommandée d'une puissance équivalente à 8 à 10 kilogrammes de TNT, selon l'agence Interfax, a explosé, hier, à Grozny, à proximité de la résidence du président Maskhadov qui n'a pas été blessé.

Cet attentat, le quatrième visant le président tchétchène depuis son élection, en 1996, a fait un mort et huit blessés dont un grave.

La violente déflagration s'est produite juste avant le passage du cortège présidentiel dans le centre de Grozny, à 200 mètres environ du palais présidentiel, soufflant les vitres des maisons avoisinantes et endommageant sept voitures.

Un trou d'un mètre et demi de profondeur et de trois mètres de diamètre marque l'endroit de l'explosion, au milieu de la chaussée.

L'Italien Prodi favori en Europe

BRUXELLES (AFP) — L'ancien président du Conseil italien, Romano Prodi, fait de plus en plus figure de favori pour présider la Commission européenne, probablement dès le mois de mai, après le ralliement espagnol à sa candidature annoncé hier.

Les 15 chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne aborderont la question de la succession du Luxembourgeois Jacques Santer à

partir de mercredi, lors d'un sommet à Berlin et, si besoin est, à l'occasion d'un autre qui serait convoqué « immédiatement après », selon une hypothèse évoquée par l'Allemagne, présidente en exercice de l'Union européenne.

Les chances de l'Italien ont cependant encore progressé, hier, à Bruxelles quand, à l'occasion d'un conclave des ministres des Affaires étrangères de l'UE, Madrid lui a apporté son sou-

tien, alors que l'Allemagne, la Belgique, la France et la Grande-Bretagne le considèrent déjà comme un candidat acceptable.

Romano Prodi est « un candidat solide qui a démontré sa compétence et son aptitude » et il est doté d'une « sensibilité méditerranéenne qui fait que l'Espagne peut parfaitement le soutenir », a déclaré Abel Matutes, le chef de la diplomatie espagnole.



Cybersexe sur le net

Navigation en eaux troubles...

Une série de reportages de **Benoît Tranchemontagne**

LE GRAND JOURNAL

Ce soir 17 h 30





BRANCHÉE
SUR QUÉBEC

BRÉSIL

777 esclaves libérés

Depuis 1995, une équipe armée dépendant du ministère brésilien du Travail, et mise sur pied pour aider des esclaves hommes, femmes et enfants, aurait libéré 777 personnes soumises au travail forcé, mais des centaines d'autres restent toujours obligées de travailler contre leur gré, rapportait, hier, l'hebdomadaire *Veja*. Citant des chiffres du ministère jamais rendus publics auparavant, le magazine explique que cette équipe de sauvetage opère dans les régions pauvres du centre et du nord du pays, Mato Grosso, Mato Grosso do Sul, Maranhao et Para, où les populations déshéritées sont attirées vers les exploitations agricoles qui leur offrent de les embaucher. Mais certains fermiers obligent ces employés à travailler 15 heures par jour sans les payer, les menaçant de violences s'ils essayent de partir. En 1998, un propriétaire terrien de l'État du Para a été condamné à une peine de prison avec sursis de deux ans et demi pour esclavagisme. Un autre, accusé d'avoir réduit 220 employés en esclavage, est actuellement en cours de jugement. (AP)

MEXIQUE

Référendum des zapatistes

Les rebelles zapatistes, qui cherchent à sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations avec le gouvernement mexicain, organisaient, hier, un référendum sur les droits des indigènes afin de tenter de recueillir le soutien populaire. Ce référendum, parfaitement légal selon la constitution mexicaine, risque de ne rassembler que les partisans de la cause zapatiste. Depuis le début de son soulèvement, en janvier 1994, dans le Chiapas, le mouvement zapatiste s'est essouffé. Les négociations sont dans l'impasse depuis la signature, en 1996, d'un accord partiel et l'EZLN (Armée zapatiste de libération nationale) manque de moyens militaires pour constituer une véritable menace pour Mexico. (AP)

AFGHANISTAN

À coups de chaînes d'acier

Nombre de chiïtes d'Afghanistan ont été fouettés, hier, à coups de chaînes d'acier par les talibans pour avoir tenté de célébrer le Nouvel An, ont fait savoir des témoins. Cette fête traditionnelle du printemps, marque l'année nouvelle dans le calendrier persan. Elle est célébrée dans l'Iran chiïte, chez les Kurdes et, jusqu'à l'année dernière, par les chiïtes d'Afghanistan. Mais elle est désormais interdite par les talibans au pouvoir à Kaboul et dans la majorité du pays, qui estiment qu'elle va à l'encontre de l'Islam. De nombreuses personnes, y compris des femmes, ont donc été frappées par les soldats du régime alors qu'elles venaient prier dans les cimetières, comme c'est la tradition lors de cette fête. (AP)

ALGÉRIE

Au moins 32 morts depuis jeudi

Trente-deux personnes — dont six civils, deux militaires et 24 islamistes armés — ont été tués dans des violences au cours des derniers jours en Algérie, ont rapporté, hier, les journaux d'Alger. Les cadavres de quatre femmes enlevées jeudi dans la tuerie de Bordj-Emir Khaled, près de Ain-Defla (200 km à l'ouest d'Alger), ont été retrouvés samedi. Les quatre femmes ont été égorgées et décapitées et leurs têtes suspendues à des pitons. Quatorze personnes au total ont été égorgées et brûlées dans cette tuerie commise par un groupe armé islamiste qui a dressé un « faux barrage » et intercepté les passagers de trois taxis qui se rendaient d'Alger à Tissemsilt. (AFP)

JORDANIE

La reine et la reine-mère

Abdallah, qui a succédé à son père Hussein de Jordanie à la tête du royaume hachémite, va accorder à son épouse Rania le titre de reine tout en autorisant sa belle-mère, la reine Nour, à conserver le sien. Le roi Abdallah, âgé de 37 ans, doit prochainement prendre un décret royal proclamant officiellement Rania, 28 ans, reine de Jordanie, a déclaré un responsable jordanien sous couvert de l'anonymat. On assurait au palais que cette initiative n'était pas destinée à mettre à l'écart la reine Nour, la veuve du roi Hussein, qui est mort d'un cancer, le 7 février, à l'âge de 63 ans. Celle-ci pourrait désormais être présentée comme « la reine mère », terme qui implique une implication moins grande dans les affaires du royaume. Néanmoins, Nour gardera un rôle en Jordanie, en tant que mère d'Hamza, nommé prince héritier. (AP)

MALAISIE

Guerre à finir contre les porcs

L'armée malaise a déclaré la guerre, samedi, à quelque 65 000 porcs suspectés de transporter un virus qui pourrait avoir causé la mort de 50 personnes dans le pays. Plus de 1 000 soldats et 300 assistants sanitaires se sont déployés dans trois villages de la région de Negri Sembilan, la plus importante en Asie dans le secteur de l'élevage porcin. Les porcs pourraient transmettre à l'homme le virus de l'encéphalite japonaise au moyen des moustiques Culex, qui prospèrent dans les zones marécageuses et les égouts à ciel ouvert. (AP)

ALLEMAGNE

Cellulaire pour cardiaques

Certains médecins allemands ont mis au point un téléphone portable pour les personnes cardiaques, possédant une fonction d'appel d'urgence et de diagnostic, rapporte, aujourd'hui, l'hebdomadaire *Focus*. Le prototype, développé sous la direction du cardiologue Raimund Erbel de la clinique universitaire d'Essen (ouest), propose une « touche cardiaque » permettant au malade d'appeler directement l'hôpital traitant en cas d'urgence. La banque de données concernant le patient est alors automatiquement activée pour que les médecins aient tout de suite son dossier sous la main. Par ailleurs des capteurs placés au dos de l'appareil permettent, en appuyant le téléphone contre la poitrine du patient, de réaliser un électrocardiogramme express, qui est transmis directement à l'hôpital. Le téléphone permet aussi de localiser le malade au cas où il serait incapable de parler ou de bouger après un accident, selon *Focus*. (AFP)

AUSTRALIE



Un cyclone très violent

Par milliers, des habitants du nord-ouest de l'Australie étaient évacués, hier, alors qu'un cyclone tropical, avec des vents jusqu'à 260 km à l'heure, se dirigeait vers la

région, ont indiqué les autorités australiennes. Hier, le bureau de météorologie attribuait à Vance une intensité de cinq, sur une échelle graduée de un à cinq, qui est classée comme « extrêmement dangereuse avec des risques de destructions à grande échelle ». 50 000 personnes se trouvaient en danger. (AFP, Reuter)

MARS

Autres traces de vie

Une équipe de la NASA, qui avait déjà trouvé des traces de vie microbienne sur une météorite venue de Mars, affirme avoir trouvé des traces similaires sur deux autres météorites. En août 1996, ces scientifiques avaient découvert des fossiles de bactéries sur une météorite âgée de quatre milliards d'années, trouvée en 1984 en Antarctique et probablement issue de Mars. Des analyses indépendantes du fossile n'avaient pas permis jusqu'ici de donner une preuve absolue et incontestable que la roche martienne prouvait bien qu'il y avait eu de la vie sur Mars. Le géologue David McKay, qui dirige l'équipe de la NASA, s'est donc montré très prudent, jeudi, en exposant les résultats de ses nouveaux travaux à Houston. Des traces de bactéries ont été détectées sur deux météorites différentes: la première, âgée de 1,3 milliard d'années, est tombée sur Terre en 1911 à Nakhla, en Égypte; la seconde, de 165 millions d'années, a été trouvée en 1865 à Shergotty, en Inde. (AP)

Sacs gonflables Verrouillage des portes
Suspension indépendante aux 4 roues. Climatisation nouvelle génération, Dispositif antivol PASSLock
Glaces teintées. Volant à hauteur réglable. Siège arrière à dossier rabattable.

Pontiac
Grand AmMontée
d'adrénaline assurée.

La Grand Am 99 est équipée pour faire monter votre adrénaline et vous faire redécouvrir le plaisir de conduire. Et son prix ne vous fera pas monter le sang à la tête.

DESIGN : Nouveau design audacieux : sa qualité d'assemblage et son nouveau châssis extrêmement rigide offrent une expérience de conduite nettement supérieure. PUISSANCE : Moteur Twin Cam 2,4 litres de 150 chevaux avec boîte automatique 4 vitesses • Freins antiblocage aux 4 roues SÉCURITÉ : Traction asservie améliorée • Sacs gonflables de nouvelle génération, côté conducteur et passager • Dispositif antivol PASSLock • Suspension indépendante aux 4 roues VALEUR PLUS : Verrouillage des portes électrique • Radiocassette AM/FM stéréo • Volant inclinable • Climatiseur • Siège arrière divisé à dossier rabattable • Portes arrière avec verrouillage de sécurité pour enfants • ... et plus.

Location de 36 mois	
Comptant	Mensualité
3 290 \$	238 \$
1 291 \$	298 \$
0 \$	338 \$
20 499 \$ à l'achat**	

338 \$ / mois
0 \$ comptant

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Déposit de sécurité d'au plus 400 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 121 \$ du km après 60 000 km. ** Préparation incluse. Transport et taxes en sus. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, visitez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com

PONTIAC
BUICK
GMC



La nouvelle Grand Am.
LA PASSION DE CONDUIRE